APAR

Association des patinoires artificielles romandes et tessinoises

PAI INFO

Bulletin d'information
2002 - Juin - No 31

« WANTED »

« RECHERCHE »

PATINAGE PUBLIC ?

Edito...

L'insécurité considérée comme une activité économique rentable!

Le thème central du débat lors des élections françaises était basé sur l'insécurité. Les candidats relevaient le danger représenté par les bandes organisées, la difficulté de sortir et de se promener le soir, dans certains quartiers des villes, même les plus petites.

En Suisse aussi, les politiciens font de l'insécurité, leur cheval de bataille, afin surtout de récolter des voix en vue des prochaines élections...

Albert Jacquard, économiste, scientifique et humaniste, né à Lyon, propose une vision différente et intéressante de l'insécurité. Selon lui tout le monde en parle, c'est un sujet à la mode mais aucune mesure concrète ne sera prise. Selon Albert Jacquard, l'insécurité est devenue une activité économique très rentable. Supposons un instant que les actes de violence, de vandalisme, de dépradation, les vols cessent et ce, de manière instantanée et durable! Que vont devenir les institutions mises en place par notre Société pour lutter contre l'insécurité et protéger les citoyens?

Nos policiers, gendarmes chargés de maintenir l'ordre, les gardiens de prison responsables de surveiller les détenus, les magistrats, avocats, juristes, psychologues, psychiatres, chargés de réhabiliter ces marginaux, l'avenir de secrétaires et fonctionnaires pour le suivi des dossiers, bref toute l'administration pénitentiaire et judiciaire, tous ces spécialistes formés, engagés et payés pour le maintien de l'ordre, tous sans travail?

Que deviendraient tous ces fonctionnaires, le jour où l'insécurité n'existe plus??? Les places de travail ne se justifient plus, ils viendraient grossir le nombre des sans-emplois, de nouveaux chômeurs à la charge de la société, des contribuables actifs, obligés de subvenir à la survie de cette nouvelle catégorie de demandeurs d'assistance... Impensable!

Pour toutes ces raisons « économiques », Albert Jacquard affirme que le problème lié à l'insécurité va perdurer, qu'il ne sera pas réglé mais au contraire qu'il va s'intensifier au cours de ces prochaines années.

Cette insécurité, c'est la garantie de créer des postes de travail supplémentaires, la certitude, la confirmation que l'insécurité est devenue une activité économique rentable offrant du travail à des centaines, des milliers de personnes, donc de belles perspectives pour les années à venir...

Dans nos patinoires, nos centres sportifs, l'insécurité signifie une « absence de sécurité » et cette expression est bannie de notre vocabulaire. La recherche de la « sécurité » demeure une priorité absolue et une préoccupation permanente, afin de créer des conditions facilitantes pour l'ensemble de nos utilisateurs. Dans notre profession, le risque « zéro » n'existe pas. Il nous faut donc agir et intervenir, trouver des solutions performantes et durables. Dans le monde des patinoires, toutes les mesures sont prises pour permettre à nos utilisateurs et spectateurs d'évoluer dans un environnement paisible, sécuritaire et rassurant. Notre patinoire doit rester un lieu ludique, plaisant, où chacun peut s'ébattre à son rythme tout en pratiquant une activité physique agréable et appréciée.

Dans les patinoires, la notion d'activité économique rentable ne fera jamais partie de notre vocabulaire et, répétons-le, la recherche de la sécurité reste notre priorité absolue, elle doit être encouragée et ce, en permanence.

« Pati-Passion », une oasis glacée où le plaisir ne rime pas avec rentabilité.

Heureusement…

Bon été à tous.

Pierre Gueissaz

La chronique de Gilbert Salem

Sur la glace indigo du lac de Sauvabelin je patine, je dessine avec mes pieds des étoiles ou des thèmes astrologiques. Un jeu tout simple qui réchauffe l'âme

Début de l'aventure du patinage: des os de cheval qu'un être humain, diablement ingénieux, aurait attachés à ses deux souliers de cuir — ou étaient-ce des os de bœuf? Cela se discute. Surtout parce que cette invention cordonnière insolite provient de civilisations liées aux pôles. A celui du Nord comme à celui du Sud. A deux endroits où l'âme humaine en principe chavire. Où le jour ressemble à la nuit et la nuit au jour. La lumière de nos vies coule dans un sablier.

En ces demi-continents où la neige défie le ciel bleu, souvent plus bleu qu'ailleurs, toute pensée platement septentrionale — comme celle des Suisses, comme la mienne à présent, depuis quarante ans — perd la boussole.

L'homme long et lourd que je suis, et qui a en horreur la neige, la glace et le ski, en sait pas mal de chose: j'ai été ébloui par les nuits blanches de Saint-Pétersbourg en m'émerveillant avant l'aube de patineurs à bonnets de lapin, glisser tels des anges noirs sur le canal Griboïedov, ex-canal Catherine.

La peau brillante du miroir rectiligne était orangée. Normal, elle reflétait le soleil nocturne de l'hiver balte.

Celle du lac de mon enfance (mon préféré après le Léman) avait d'autres reflets moirés, plus latins quand le soir descendait sur les sommets du Jorat et que mes camarades d'école, qui eux adoraient les frimas et tous les sports de glisse, se défoulaient sur la gouille gelée de Sauvabelin en jetant des cris de mouettes — chez ceux dont la voix muait déjà, on aurait dit des cris de choucas.

Echarpe au vent

Je les observais depuis la berge goudronnée, sur une chaise en bois qui me réfrigérait les fesses, cela autant que la honte de ne point savoir patiner donnait à mes joues d'adolescent une couleur de groseille.

En plus, j'étais emmitouflé en un de ces immondes anoraks roses à capuchon dans lesquels vos parents vous faisaient engoncer au début des années soixante. Des camisoles de force. Une façon de vous dégoûter définitivement du confort assis, vous faire regretter les voltiges incroyables des copains qui s'amusaient sans vous, en se moquant de vos appréhensions frileuses. Leurs cache-nez les rendaient masqués, comme au carnaval. Leurs écharpes volaient au vent.

Ils se transformaient tantôt en météores, tantôt en bolides, en toupies. Les plus gracieux mimaient les insectes de l'été frôlant la surface des étangs sous un soleil de plomb. Les plus fragiles semblaient des libellules du parc du Denantou, là, où dans une piscine, et couverte de nénuphars blonds, un athlète de pierre déverse d'une cuvette elle aussi de pierre, de l'eau fraîche sur grenouilles et têtards.

Je reviens aux zigzags des patineurs de l'hiver, puisque nous sommes encore en janvier: c'est fou ce que les rois de la chorégraphie glacée ressemblent à des insectes de premier choix. Qu'il était beau, notre Stéphane Lambiel national lorsqu'il cambrait son corps en se produisant sur la glace lausannoise lors des derniers Championnats d'Europe! On aurait juré un F majuscule, ou d'autres fois un X, à l'instar de l'homme dessiné par Léonard de Vinci, celui qui a servi de mascotte à la firme Manpower.

Une lettre kabbalistique de l'alphabet hébreu. Le Stéphane a probablement un grand destin alphabétique.

Goethe le sportif

Je me souviens d'une gravure du début du XIXe siècle illustrant une anthologie de la poésie allemande. Le plus grand écrivain de ce temps-là était bien entendu Goethe: un individu au profil philosophe et sacerdotal. Un docte, un père du germanisme chaleureux. Dans les pages d'un album imagé rare, on le surprend en patins à glace sur une patinoire de la ville de Weimar, où il s'était affirmé à la fois comme un homme d'esprit, un immense poète, et un admirateur de la France versaillaise. Pour y être devenu une espèce de ministre culturel très respecté, il y fit scandale en inaugurant l'art de la glisse sur glace.

Cet art-là vous permet de dessiner des symboles avec vos pieds dotés d'une tranche de métal, voire des définitions mathématiques compliquées, ou encore des comptes rendus astrologiques.

D'autres écrivains-philosophes suivirent Goethe sur les pistes voluptueuses des eaux gelées: ce furent Gotthold Lessing et le tragédien Friedrich Klopstock. A présent, même Stéphane Lambiel a le devoir de se réclamer de l'imagination enflammée de ces poètes.

Quand j'étais petit garçon, on me fit visiter en voiture la campagne joratoise. A travers la vitre de la vieille Simca jaune pipi de mon beau-frère, je percevais des gens rouler en patins sur l'étang argenté de Sainte-Catherine (tiens, un peu comme ce canal russe que j'évoque au début de ma chronique...)

Au début du XIXe siècle, sur cette même plateforme glacée, on a vu des dames vaudoises toutes habillées de noir et chaussées de souliers dotés de lames. Elles glissaient, elles dansaient, cela au rythme des chansons et des musettes de leur temps.

Avec leurs cavaliers, elles chuchotaient seulement.

Il fallait bien que les airs de valse ou de fox-trot, que diffusait un phonographe à manivelle, fussent entendus. □

Gilles Simond

Une délicieuse fantaisie compétitive a commencé dans la nuit des temps. Les sports de glace sont des joutes de poètes et de philosophes. Vaudoises de la fin du XIX[e] siècle guindées de noir et chaussées à la russe.

Retrouvez ces chroniques sur le site Internet **www.24heures.ch**

PATI - INFO VOUS PROPOSE :

Assemblée Générale à Thônex

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale relate
toutes les activités durant l'année pour notre Association

Premier Séminaire des Gestionnaires de Patinoires

Le 21 mai 2002 restera une date historique.
Le Centre Sportif de Sous-Moulin recevait les participants
du premier Séminaire des Gestionnaires de Patinoires

Rencontre avec la Ligue Régionale Amateurs de Hockey de Suisse Romande

Suite au changement du responsable de la Commission des arbitres
Suisse romande, de la nouvelle définition de structure des
championnats « espoirs » et des termes de la convention
à mettre en place pour la prochaine saison, une rencontre
animée et intéressante a permis de faire le « point » et
de parler de partenariat véritable

Sondage sur les salaires 2002

Sur demande de plusieurs patinoires, nous vous remettons
les résultats du sondage sur les salaires en vigueur dans
les Patinoires Romandes et Tessinoises en 1998 et
un nouveau questionnaire à nous retourner dans
les meilleurs délais

Etes-vous dans la moyenne?

Les racines du terrorisme

AINSI PARLA SCHMALTZ

par JON FERGUSON

Un jour, alors que j'avais 4 ans, ma grand-mère Nana me prit sur ses genoux et me dit: «Jon, un jour tu seras président des Etats-Unis.» Je n'ai pas écouté ma grand-mère. A la place, à l'âge de 23 ans, je suis venu en Suisse pour jouer au basket. J'ai choisi le mauvais sport dans le mauvais pays. Maintenant, j'en ai marre et j'envisage de me faire terroriste.

Les terroristes sont des gens qui n'aiment pas l'état de leur monde, alors ils se mettent à faire sauter des choses. Bien sûr, il est rare qu'ils voient leur monde changer, car soit ils meurent au cours de leur attaque, soit le monde ne change pas comme ils le voudraient.

Quoi qu'il en soit, j'envisage l'option du terrorisme parce que l'état de mon monde me rend malade. J'ai lu en ce Lundi de Pentecôte, sur mon télétexte, que Servette allait virer Lucien Favre et qu'il allait toucher 500 000 francs pour se faire éjecter. J'ai été entraîneur de basket pendant vingt-deux ans et si l'on mettait bout à bout tous mes salaires, ils seraient encore loin de ce que Favre touchera pour ne rien faire. Et ne parlons pas du pauvre chef déchu de notre banque cantonale, qui a reçu 2 millions pour bien vouloir prendre la porte.

Le terrorisme est-il une option viable? me demandez-vous. Ecoutez encore.

Tiger Woods vient de recevoir 3,5 millions de francs pour une petite démonstration de golf en Allemagne. Il s'agit juste de son cachet pour se balader pendant quatre jours sur un parcours de golf près de Heidelberg. Moi, je joue au golf depuis vingt ans et je dois payer pour jouer.

Si Lucien et le banquier réalisaient à quel point Tiger se fiche de leurs têtes, ils envisageraient sûrement de se joindre à mon projet terroriste. Que les délaissés du monde s'unissent!

Mais qui frapper? Pas Tiger. Non. Ce n'est pas de sa faute. Peut-être la TV. Mais quel avantage y aurait-il à faire exploser notre TV? Peut-être tous les imbéciles qui paient beaucoup trop pour regarder Tiger jouer au golf? Mais ce n'est pas non plus de leur faute. Ils aiment le golf, c'est tout. Peut-être les grands patrons des grandes entreprises? Mais ils sont là où ils sont parce que vous et moi achetons leur camelote.

Alors qui frapper? Qui? Qui? Qui? Peut-être qu'être terroriste n'est pas aussi simple. Je vais retourner aux Etats-Unis et devenir président comme le voulait ma grand-mère. Mais combien gagne Bush? Sûrement rien de comparable à ce qu'empoche Tiger. Mais merde!

J'en ai vraiment assez. Je ne sais pas quoi faire. Qu'on m'apporte un pistolet à eau pour que je puisse commencer à tirer. □

ASSEMBLEE GENERALE « A.P.A.R. & T. »

Centre Sportif « Sous-Moulin » - Thônex – mercredi 22 mai 2002

Présence des

Patinoires

LEYSIN	CACLARD Alain
TRAMELAN	VUILLEUMIER Jean-Claude
CHAMPERY	LAMBLIN Charles
CHATEAU-D'OEX	LENOIR Georges
CHATEAU-D'OEX	DUTOIT Jean-Claude
MOUTIER	SCHNEGG Olivier
MEYRIN	GRUTER Eric
MEYRIN	DUPERRIER Robert
GENEVE	MULLER Jacques
GRAND-LANCY	MENOUD Alain
GENEVE	BUNTSCHU Bernard
MONTHEY	SCHUPBACH Jean-René
FLEURIER	JEANNET Jacques
THONEX	RIEDO Théodore
THONEX	EHINGER Jean-Pierre
PONTS-DE-MARTEL	JEAN-MAIRET Eric
PRILLY-MALLEY	GUEISSAZ Pierre
PRILLY-MALLEY	BRIAND Roland
SION	BICHET Ignace
LUGANO	NASI Michèle
LUGANO	MAZZOLINI Antonella
LAUSANNE	ROBERT Yves
SAIGNELEGIER	FEUZ Jean-René
PORRENTRUY	AUBRY Marcel
VALLORBE	BERTI Jean-Pierre
VALLEE-DE-JOUX	WASER Thomas
BULLE	BOTH Dominique
BULLE	DROUX Julien

Excusés :	Delémont
	Charmey
	La Chaux-de-Fonds
	Neuchâtel
	Fribourg
	Nendaz

1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 mai 2001, à Charmey

Le procès-verbal est accepté sans modification, avec remerciements à son auteur.

2. Rapport du Président

A) ACTIVITES GENERALES

- Trois séances du Comité de Direction
- Une séance A.P.A.R. & T.
- Deux parutions du Pati-Info
- Information à diffuser auprès des patinoires
- Collaboration L.S.H.G. - A.P.A.R. & T.
- Cours de Maîtres de Glace
- Relations S.P.A.S. – A.P.A.R. & T.

Voici les nombreuses activités réalisées par notre Association durant l'année 2001-2002, activités détaillées comme suit :

Mandats 2001-2002

1. Parution du bulletin d'information « Pati-Info »

   No. 29 - juin 2001
   No. 30 - décembre 2001

2. Promotion - information - affiliation des patinoires

   36 patinoires affiliées. Chaque canton doit maintenir l'intérêt auprès de « ses » patinoires et les informer des objectifs de notre Association. Promotion et intervention auprès des nouvelles patinoires du canton de Fribourg et du canton du Tessin.

3. Etablissement du calendrier en Suisse Romande et au Tessin
   Collaboration avec la L.S.H.G. et les arbitres

   Convention signée entre la L.S.H.G. et l'A.P.A.R. & T. pour la saison 2001-2002.
   « Organisation des matches des catégories Espoirs »
   Véritable collaboration en vue entre la L.S.H.G. - les arbitres - l'A.P.A.R. & T.
   Mise en place d'un système permanent de communication et d'information.

   Bilan saison 2001-2002
   Séance L.S.H.G. - Arbitres - A.P.A.R. & T. :
   Pas de rencontre « bilan » pour la saison 2001-2002
   Après consultation des patinoires, aucun problème important à signaler

4. Parution de l'Annuaire A.P.A.R. & T. 2001-2002

Ce bottin de ressources humaines et physiques de chaque patinoire est une « mine » de renseignements précieux et indispensables.

Chaque patinoire doit transmettre immédiatement toute modification intervenue dans sa patinoire afin de maintenir en permanence notre annuaire à jour.

5. Cours de maîtres de glace

Le cours de formation de maîtres de glace s'est déroulé à Bulle les 24 et 25 avril 2002 en présence de plus de 65 participants.

6. Achats en commun

Les patinoires intéressées à acheter des articles en commun sont priées de faire parvenir leurs intentions au Comité Directeur. Le principe des achats en commun avec une centrale d'achats et une participation au chiffre d'affaires devraient susciter l'intérêt général d'autant plus que les transactions se traduisent par des achats à des conditions favorables.

Nous restons donc à l'écoute des patinoires intéressées ?

7. Mérite François Chevillat

Lors de la séance A.P.A.R. & T. du 28 novembre 2001 à Neuchâtel, l'attribution du troisième Mérite François Chevillat n'a pas eu lieu.

Le Comité de Direction n'a reçu aucune candidature susceptible d'être mise en nomination pour l'attribution du Mérite « François Chevillat » 2001.

Délai du dépôt des candidatures 2002 : 31 octobre

8. Portrait-robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse

- Etude de faisabilité
- Plan de recherche, contrat avec l'E.P.F.L. de Lausanne

Ce dossier n'a pas évolué durant cette année. Il nécessite un engagement important de la part des patinoires romandes.
L'E.P.F.L. est toujours intéressée à collaborer pour l'avancement de ce dossier.

Pour rappel, nous reproduisons la décision prise à l'Assemblée Générale de 1994 :

L'élaboration d'un document intitulé « Portrait robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse » avec la collaboration de l'E.P.F.L. constitue également un important dossier à traiter.
Les membres de l'A.P.A.R. & T. acceptent un investissement maximum de Fr. 4'000.-- pour mener à bien ce projet. Le Comité de Direction mettra tout en oeuvre pour la réalisation concrète de ce document sans avoir à débourser ce montant financier à disposition.
Yves ROBERT propose que la S.P.A.S. participe pour 50% des frais (Fr. 2'000.--) pour l'élaboration du portrait robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse. Le Comité de Direction assurera le suivi du dossier auprès de la S.P.A.S.

Il est évident que la réalisation de ce mandat signifierait un avantage considérable pour les projets de construction des nouvelles patinoires artificielles en Suisse. Quelles sont les patinoires intéressées à faire avancer ce dossier majeur ?

Rédaction d'un manuel :

DIRECTIVES D'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS

- Manque de ressources « humaines » pour mener à bien ce dossier.

B) REUNION COMITE DIRECTEUR

Trois séances durant l'année : Novembre 2001
Mars 2002 - Avril 2002

Principaux points traités

- Pati-Info
- Cours Maîtres de glace
- Relations L.S.H.G. - Arbitres - A.P.A.R. & T. (convention)
- Annuaire A.P.A.R. & T.
- Certificat de service
- Préparation séances A.P.A.R. & T. - Assemblée Générale
- Mérite François Chevillat
- Agenda Sport
- Internet : - Site A.P.A.R. & T.
  - Adresse électronique
- Cotisations 2001-2002
- Collaboration avec nos collègues Français
- S.P.A.S.
- Séminaire des Gestionnaires de patinoires

C) REUNION A.P.A.R. & T.

Séance du 28 novembre 2001, à Neuchâtel

- Annuaire A.P.A.R. & T. - Certificat de service - Identité romande
- Cours de formation des maîtres de glace
- Pati-Info
- L.S.H.G. - Convention 2001-2002 - Bilan de la saison
- Attribution du Mérite François Chevillat
- Statuts A.P.A.R. & T.
- Relations S.P.A.S. - A.P.A.R. & T.
- Assemblée Générale 2002
- Séminaire des Gestionnaires de patinoires
- Cotisations 2002-2003
- Internet et site A.P.A.R. & T.

D) REUNION DE LA S.P.A.S.

Aucune activité « commune » durant cette année.

E) COTISATIONS 2001-2002

Fr. 150.-- par patinoire, sans changement.
36 patinoires affiliées.

CONCLUSIONS

L'A.P.A.R. & T. termine sa quatorzième année d'activité et j'en profite pour remercier mes collègues du Comité de Direction pour leur soutien, leur disponibilité et leur enthousiasme.

Au moment de conclure, je vous répète encore et toujours que votre « implication active » est indispensable à la bonne marche de l'A.P.A.R. & T., l'unique possibilité d'aller de l'avant, d'évoluer, de définir et de réaliser vos objectifs.

Notre dynamisme et notre vitalité, c'est vous...

PERSPECTIVES

Les perspectives sont identiques à celles de l'année dernière et se situent à deux niveaux :

- Le concret de chaque jour, la réponse immédiate à la demande, la solution à votre problème. Nos installations doivent « tourner », la satisfaction des utilisateurs et de nos patrons « prime » sur tout. Ce quotidien nécessite beaucoup de notre énergie.

- Au second niveau, les perspectives sont philosophiques ou techniques des dossiers difficiles à traiter parce que leur réalisation n'est possible qu'à moyen ou à long terme.

    - la reconnaissance de la profession de maître de glace
    - le portrait-robot d'une patinoire artificielle modèle en suisse
    - la mise sur pied d'une « francophonie » des patinoires avec des échanges fructueux, des communications permanentes, sur le plan international.

Au début de notre quinzième année d'activité, les défis sont nombreux avec le risque de s'engager toujours plus. Votre Comité reste disponible pour répondre à toute demande collective ou individuelle.

Merci pour votre présence, votre participation et votre confiance.

3. Rapport du trésorier - Année 2001-2002

A. P. A. R. & T.

Patinoires romandes et tessinoises contactées par lettre en juin 2001 :		36
Patinoires affiliées à l'A.P.A.R. & T. :		36
Patinoires avec cotisations 2001 (Fr. 150.--) :		35

Recettes

Total en caisse au 30 avril 2001		Fr. 9'483.40
Total cotisations 2001 (35)		Fr. 5'250.--
Cotisations 2000 – en retard (2)		Fr. 300.--
Publicité :		
- ZUKO	Fr. 300.--	
- REPELEC	Fr. 300.--	
- SAFE André Stucki	Fr. 500.--	
		Fr. 1'100.--
Inscriptions Cours de Maîtres de Glace, Verbier 2001		Fr. 9'390.--
Intérêts nets		Fr. 20.95
Total recettes		**Fr. 25'544.35**

Dépenses

Cours de Maîtres de Glace, Verbier 2001	Fr. 10'596.--
Pati-Info : juin et décembre 2001	Fr. 1'184.50
Assemblée Générale A.P.A.R. & T. :	
- Boissons pour le repas	Fr. 369.30
Versements crédités	Fr. 4.10
Total dépenses	**Fr. 12'153.90**
TOTAL EN CAISSE AU 30 AVRIL 2002 :	**Fr. 13'390.45**

Note : Cotisation non payée 2001 : Sierre Fr. 150.--

4. Rapport de l'organe de contrôle

à l'intention de l'Assemblée Générale Ordinaire des membres de l'

ASSOCIATION DES PATINOIRES ARTIFICIELLES ROMANDES ET TESSINOISES

(A.P.A.R. & T.)

à Thônex, le 22 mai 2002

Monsieur le Président,

Madame,

Messieurs,

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié, conformément aux dispositions légales, les comptes annuels arrêtés au 30 avril 2002.

Nous avons constaté que les écritures comptables sont tenues avec exactitude.

Sur la base de notre examen, nous proposons à l'Assemblée d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

Sandro Drescher

5. Décharge du Comité

Le Comité de Direction est déchargé, à l'unanimité et avec remerciements pour le travail accompli.

5.1 Nomination des vérificateurs des comptes

1. Sandro Drescher, Prilly-Malley
2. Robert Duperrier, Meyrin

Un grand merci à ces collègues pour leur engagement apprécié.

6. Information S.P.A.S.

Aucune activité « commune » n'est à signaler durant l'année 2001-2002.

7. Mise à jour de l'Annuaire 2002-2003 et Identité romande

Comme mentionné précédemment, l'Annuaire A.P.A.R. & T. est une mine de renseignements indispensables. Les commentaires, remarques, suggestions, de votre part, ne pourront qu'améliorer le contenu tout en étoffant la qualité de l'information. Ne pas oublier de communiquer toute modification à l'intérieur de vos patinoires au moyen des feuilles spécifiques à Claude-Alain Henrioud. Ne pas oublier les adresses E-mail.

Echéancier : 31 juillet 2002

Identité romande

Nous vous rappelons que cette carte personnelle donne droit à la gratuité pour l'accès et l'utilisation des installations membres de l'A.P.A.R. & T. (pour autant que celles-ci ne soient pas louées à des tiers). Nous précisons que certaines installations communales appliquent des règlements précis excluant ce type de faveurs.

Ne pas oublier d'informer votre personnel de l'accès libre et autorisé dans les installations concernées. Un « spécimen » de cette carte serait judicieux !

Responsable de l'Annuaire et Identité romande :

Claude-Alain HENRIOUD
Patinoires du Littoral
4, Quai R.-Comtesse
2000 Neuchâtel

Echéancier : 31 juillet 2002

8. Mandats 2002-2003

1. Parution du bulletin d'information « Pati-Info »
   2 parutions par année (juin et décembre).

2. Promotion - information - affiliation des patinoires.

3. Etablissement du calendrier en Suisse romande et tessin
   Collaboration avec la L.S.H.G. et les arbitres
   Partenariat Patinoires / propriétaires et L.S.H.G. / locataire
   Signature convention L.S.H.G. - A.P.A.R. & T.
   Organisation des matches catégories Espoirs
   Saison 2002-2003.

4. Annuaire 2002-2003.

5. Cours de maîtres de glace 2003.

6. Projet de collaboration avec les patinoires françaises et francophones.

7. Achats en commun
   (sous réserve de demandes précises des patinoires et particulièrement des besoins des maîtres de glace).
   Sandro Drescher, de Malley, se propose pour faire avancer ce dossier primordial.

8. Agenda Sport - Gestion des surfaces de glace ou installations sportives par l'informatique - Projet réactualisé
   - Nouvelle version
   - Facturation intégrée

9. Mérite François CHEVILLAT

10. Portrait-robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse
    - Etude de faisabilité
    - Plan de recherche, contrat avec l'E.P.F.L. de Lausanne (en attente)
      Manuel - Directives d'entretien des installations (en attente).

9. Pati-Info

Le Pati-Info sera publié deux fois par année, en juin et décembre.
Parution du prochain numéro : juin 2002
Donnez-nous de vos nouvelles, écrivez-nous, racontez-nous ce qui se passe dans votre région, vos projets, vos manifestations, vos réalisations.

Proposition / contenu : 1-2 pages techniques (chefs de glace) responsable ?
1-2 pages administration (secrétariat) responsable ?
1 page arbitres Qui ?
1 page L.S.H.G. (clubs) Qui ?

Nouveau

Rubrique cantonale
1 page Valais
1 page Neuchâtel
1 page Jura
1 page Genève
1 page Fribourg
1 page Vaud
1-2 pages Patinoires francophones

Publicité - Sponsor - Argent

Nous attendons avec impatience de vos nouvelles ?
Quelle patinoire se présente pour le Pati-Info de décembre 2002 ?
Contactez-nous rapidement !

10. Bilan L.S.H.G. - A.P.A.R. & T.

La convention concernant l'organisation des matches de catégories Espoirs a été signée par les représentants de la Ligue Suisse de Hockey sur Glace (Région romande), par les Arbitres et par l'Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises, et ce pour la saison 2001-2002.

Le bilan de cette saison 2001-2002 est positif et la collaboration entre les trois instances est fructueuse.

Pour la saison 2002-2003, il a été souhaité :

- de signer la convention réactualisée pour la saison 2001-2002
- de reconduire l'expérience des 2 h.15, pour certaines catégories
- la L.S.H.G. donnera rapidement les dates début et fin de championnat, la durée exacte des matches, ainsi qu'une information générale sur la saison 2002-2003.
- une rencontre est souhaitée avec la L.S.H.G. et les arbitres avant le début de la saison 2002-2003.

11. Formation des maîtres de glace

Ce dossier est la première priorité de notre association. Plusieurs séances de travail se sont déroulées pour aboutir au cours de formation de maîtres de glace les 24 et 25 avril 2002 à Bulle, avec plus de 65 participants.

Le cours de maîtres de glace aura lieu chaque année et le prochain se déroulera au mois d'avril 2003 (dates exactes et lieu à préciser).

12. « Mérite François Chevillat »

Le Mérite François Chevillat a été créé le 1er janvier 1996 afin de perpétuer cet esprit dynamique, créatif et novateur.

Eligibilité : Une personne ou un groupe de personnes ayant contribué

- à l'avancement de la profession au niveau technique
- à l'avancement de la reconnaissance de la profession de maîtres de glace
- en proposant toute innovation technique ou administrative susceptible de faciliter la gestion des installations

Prix : Une oeuvre d'art intitulée
« Mérite François Chevillat »

Jury : Comité de Direction A.P.A.R. & T.
Celui-ci se garde le droit de ne pas décerner le « Mérite François Chevillat » si la qualité des dossiers est jugée insatisfaisante

Date limite : 31 octobre 2002
pour remise des dossiers de candidature

Informations : Pierre Gueissaz

13. Cotisations 2002-2003

Fr. 150.-- par patinoire, 36 patinoires affiliées.
La deuxième surface de glace est imposée au tarif de Fr. 100.--.
Cotisation pour 2 surfaces de glace : Fr. 250.-- (nouveau).

14. Divers

1. Vallorbe, Charmey et Espace Gruyère n'ont pas encore reçu l'annuaire A.P.A.R. & T.

2. La date de l'Assemblée Générale de notre Association pose toujours un problème pour les collègues qui travaillent dans les patinoires et les piscines.

   Sur proposition d'Yves Robert, à partir de 2003, l'Assemblée Générale se tiendra le premier mercredi du mois de juin.

   Prochaine Assemblée Générale A.P.A.R. & T.
   mercredi 4 juin 2003 *(lieu à désigner)*

3. Le poste de « Trésorier » est vacant et le Comité recherche un volontaire depuis plusieurs années pour régner sur les finances de notre Association.

   Alain Caclard, de Leysin, accepte cette lourde responsabilité sous les acclamations de l'Assemblée.

4. Jacques Müller, nous informe que l'Entreprise Wettstein a mis au point un outil informatique très performant pour la gestion technique et d'exploitation liées, qui permet également une télégestion.

   L'Entreprise Wettstein est disposée à nous présenter cet outil informatique lors d'un prochain séminaire technique et administratif.

5. Tour de table

Le tour de table fait ressortir les préoccupations suivantes et nous informe des travaux réalisés ou à venir dans les patinoires :

- Lausanne
  - Piscine fermée à cause des travaux de la patinoire
  - Budget 7 millions sur 2 ans
  - Changer système de froid (1938)
  - Montchoisi, patinoire sur la piscine
  - Ouverture 12 octobre 2002
- Lugano
  - Nombreuses manifestations durant la période estivale
  - Bilan saison hiver 2001-2002 satisfaisant
- Leysin
  - Beaucoup d'activités durant l'été
  - Clubs de hockey sur glace d'Yverdon (Expo 02) et Champéry (problèmes techniques) vont s'entraîner à Leysin
- Meyrin
  - Bonne saison 2001-2002
  - Contrôle permanent de la consommation d'énergie grâce au programme mis sur pied par le Service de l'Energie de la Ville de Genève
- Lancy
  - Petite patinoire ludique pour le loisir
  - Aucun problème technique
  - Surfaceuse louée pour la saison (économie)
  - Succès Marché de Noël et Fêtes de Noël sur 3 jours
- Fleurier
  - Petites pannes techniques en cours de saison
  - Affluence à la baisse (ouverture Centre sportif de Couvet)
  - Contrôle de l'entrée de la tuyauterie dans la dalle (Axima)
  - Changer les bandes en bois pour du plastic
- Châteaux d'Oex
  - Bonne saison 2001-2002
  - Gros travaux de rénovation à la patinoire
  - Présentation du nouveau projet par M. Christian Sieber, Président Parc des Sports de Château d'Oex
  - Construction d'un bowling sous la nouvelle patinoire
  - Municipalité a accepté un budget de 2,5 millions pour la rénovation de la patinoire
  - Echéancier serré pour ouverture à l'automne 2002

- **Vallorbe**
  - Patinoire à ciel ouvert
  - Météo capricieuse
  - Beaucoup d'heures réservées au public et fréquentation moyenne
  - Problèmes techniques au niveau de la dalle
  - Alarmes se déclenchent systématiquement sans raison apparente

- **Bulle**
  - Bonne saison
  - Nombreuses expositions et manifestations annexes
  - Ouverture patinoire : 22 novembre 2002

- **Saignelégier**
  - Travaux de ventilation réalisés
  - Traitement des surfaces (façades intérieures - toiture)
  - Programme O.P.A.M. en attente
  - Fréquentation du public à la baisse
  - Animation du public ?

- **Sion**
  - Couverture d'une patinoire à ciel ouvert
  - Saison satisfaisante

- **Monthey**
  - Aucun problème technique à signaler
  - Augmentation du chiffre d'affaires avec la venue des clubs de Champéry

- **Genève**
  - Ascension en LNA, conséquence demande accrue des heures de glace pour le hockey et horaire réduit pour le public
  - Diminution des manifestations (disponibilité réduite des installations)
  - Projets importants, construction de loges VIP, presse - agrandissement des vestiaires Budget de 4,2 millions
  - Remplacer les conduites de liaisons entre les 2 pistes (corrosion) Echéanciers serrés
  - Ouverture patinoire intérieure : 5 août
    patinoire extérieure : 9 septembre

- **Tramelan**
  - Rien à signaler au niveau technique
  - Baisse de la fréquentation du public, patinoires naturelles durant l'hiver 2002
  - Succès de l'Exposition régionale des Commerçants

- Ponts-de-Martel
  - Baisse de la fréquentation du public
  - 100 bénévoles pour faire tourner la patinoire
  - Réfection de la glace à l'eau froide
  - Planning patinoire complet grâce aux équipes de hockey
  - Etude sur la consommation d'énergie
    Fournisseur d'énergie supprime la coupure (midi) sans changer les tarifs

- Porrentruy
  - Rien à signaler au niveau de l'exploitation
  - Rénovation globale de la patinoire, y compris le système de froid
  - Plan financier 5,5 à 6 millions
  - Vote populaire ?

- Vallée-de-Joux
  - Saison satisfaisante
  - Lac gelé = baisse de la fréquentation du public
  - Hockeyades première semaine d'août
  - Ouverture patinoire : 1er juillet

- Champéry
  - Plus de glace à partir de décembre 2001
  - Compresseur (1960) fendu en deux
  - Aucune glace durant toute la saison
  - Manque important à gagner avec le curling
  - Plusieurs concerts et manifestations durant la saison 2001-2002
  - Ouverture de la glace : août 2002

- Thônex
  - Première saison complète, avec un bilan positif
  - Baisse fréquentation du public en fin de saison
  - Période estivale : tennis, badminton
  - Installation sous-occupée. Que faire ?

- Moutier
  - Rien à signaler
  - Problème technique avec une pompe
  - Attente réponses exigences O.P.A.M.
    Rien fait à ce jour!

- Malley
  - Hiver normal
  - Championnats d'Europe de Patinage Artistique au mois de janvier 2002 (2 semaines)
  - Bonne collaboration avec les clubs pour les entraînements à l'extérieur du site
  - Programme O.P.A.M. – Pose de nouvelles pompes selon concept AXIMA
    Première étape de mise en conformité :
    Fr. 300'000.--

Assemblée levée à 12 h.30

Lausanne-Malley, mai 2002

Le rapporteur : Pierre Gueissaz

MUNICIPALITÉ ■ UN PLAN DIRECTEUR POUR LE SPORT

Lausanne veut être compétitive

La ville de Lausanne se lance dans une nouvelle discipline: le lobbying sportif. Jusqu'à présent, tout était simple. Sans lever le petit doigt, ou presque, les fédérations sportives s'installaient dans la capitale olympique. Et, cerise sur le gâteau, des manifestations sportives de grande ampleur étaient offertes sur un plateau. Mais le temps des vaches grasses est maintenant terminé. «Aujourd'hui on doit se battre pour que des fédérations viennent ici ou même restent. Elles reçoivent des propositions très intéressantes d'autres pays européens», affirme Jean-Jacques Schilt, le directeur de la Culture, des sports et du patrimoine.

Des soucis aussi pour organiser de grandes compétitions. Le nouveau responsable des Sports au sein de la Municipalité a déjà connu un échec qui l'a marqué. Lausanne voulait organiser les Championnats du monde de tennis de table en 2005. Elle n'a eu aucune chance face à Shanghai. «Nous n'étions pas dans la même ligue», constate l'ancien syndic.

Ces déconvenues ont-elles un lien avec l'arrivée de Jacques Rogge à la tête du Comité olympique, à la place de Juan Antonio Samaranch, très proche de l'ancien municipal des Sports, Bernard Métraux? «Non, le nouveau président soutient Lausanne. C'est le contexte qui a changé, toutes les villes ont compris l'importance économique du sport», souligne Jean-Jacques Schilt. Selon le socialiste, d'autres cités font des ponts d'or aux fédérations internationales. «Avec l'aide du canton, nous offrons une année de loyer, ailleurs les bâtiments sont carrément donnés.»

La Municipalité veut prendre le taureau par les cornes. L'une des priorités est de ficeler des dossiers de candidature plus professionnels. Les autorités souhaitent aussi inviter des fédérations ou des organisateurs à découvrir toutes les qualités de la capitale vaudoise. En d'autres termes, il s'agit de mettre sur pied un véritable lobbying. Cette nouvelle politique nécessite des sous. La Municipalité va donc demander au Conseil communal un crédit-cadre de 1 million de francs. Jean-Jacques Schilt se veut toutefois rassurant. «Il ne s'agit pas d'arroser nos interlocuteurs de cadeaux.»

L'olympisme, les fédérations internationales, les grandes compétitions, tout cela paraît bien prestigieux. Toutefois les autorités souhaitent aussi développer le «sport pour tous.»

Toutes ces réflexions se retrouvent dans le plan directeur du sport, présenté hier par Jean-Jacques Schilt. Cette nouvelle politique s'articule autour de quatre volets: la population, les pratiques et les structures sportives, les infrastructures et les subventions.

Ce document, une première au niveau suisse, dresse un tableau de la situation du sport dans la capitale vaudoise. Et la Municipalité en a profité pour se lancer dans une grande déclaration de principe: «Lausanne a pour rôle de promouvoir et de soutenir la pratique du sport pour tous et par tous, comme moyen de santé publique, de développement et de plaisir de l'individu, de socialisation et d'intégration de ses habitants, de compréhension et d'échange entre les communautés, de développement économique et urbain.»

La ville veut aussi prévenir le dopage et l'abus de médicaments dans le sport. Pour cela, elle a créé une charte «Sport propre», dont l'adoption est obligatoire pour les clubs et les organisateurs de manifestations sportives qui veulent bénéficier du soutien de la capitale olympique.

Patrick Martin

Jean-Jacques Schilt.

Aider le LS à une condition

Lausanne entend également rénover un certain nombre d'infrastructures sportives, comme la piscine de Bellerive ou le stade de la Pontaise. Tiens, la Pontaise rime avec Lausanne-Sports. La ville pourrait-elle venir au secours du club, comme elle l'avait fait en 1995 avec le Lausanne Hockey-Club? Jean-Jacques Schilt n'exclut pas une telle possibilité. Il affirme d'ailleurs avoir des contacts réguliers avec le président du LS, Bernard Jaton. Mais le directeur de la Culture, des sports et du patrimoine est catégorique: la commune ne versera pas un sou au Lausanne-Sports tant que les droits des joueurs continueront à appartenir à un privé et non au club.

Vincent Bourquin

Soyez chaud pour le froid

Nous faisons tous partie du groupe Axima Refrigeration!

QUIRI RÉFRIGÉRATION

GRENCOBEL®

SULZER ESCHER WYSS

gti koudetechniek

SULZER Sittin Refrigerazione

SULZER FRIOTHERM

A part cela, rien n'a changé.

AXIMA

AXIMA REFRIGERATION

Votre avantage

Axima Refrigeration, représenté dans la plupart des pays d'Europe, est un groupe dans tous les domaines de la technique du froid. Forts des ressources d'un groupe d'envergure internationale leader sur le marché, nous nous engageons à construire une collaboration productive avec nos clients et nos partenaires. Nous sommes spécialisés dans les solutions de froid taillées sur mesure pour les industries et les applications suivantes:

- Produits alimentaires et boissons
- Chimie et pétrochimie
- Pharmaceutique
- Neige et glace artificielles
- Refroidissement des bâtiments
- Production de CO_2 et applications
- Refroidissement du stockage du céréales
- Refroidissement de navires
- Souffleries aérodynamiques
- Pompes à chaleur
- Supermarchés
- Transport réfrigérés
- Refroidissement et systèmes d'eau
- Applications réfrigérées particulières

Afin de garantir le bénéfice pour nos clients ainsi que la qualité élevée, l'efficacité et la productivité de nos produits et de nos services, Axima Refrigeration combine les connaissances techniques spécialisées et sectorielles. En tant que client et partenaire d'Axima Refrigeration, vous avez la certitude d'obtenir les produits et les services correspondant exactement à vos besoins. La satisfaction de nos clients constitue notre principale priorité. Axima Refrigeration propose indifféremment la majorité des produits disponibles sur le marché. Depuis la détermination des besoins, la planification et l 'installation au service professionnel, l 'assistance et la formation du personnel responsable, Axima Refrigeration est votre partenaire pour la technique du froid.

Belgique / Luxembourg
Axima Refrigeration N.V.
Grencobel®
Slachthuislaan 23
B-2060 Antwerpen 6
Tel +32 (0)3 235 11 44
Fax +32 (0)3 235 87 46
www.grencobel.be
info@grencobel.be

Allemagne
Axima Refrigeration GmbH
Kemptener Strasse 11-15
D-88131 Lindau
Tel +49 (0)8382 70 61
Fax +49 (0)8382 70 64 10
www.axima.eu.com
info-refde@axima.eu.com

France
Axima Refrigeration SA
6, rue de l'Atome
F-67800 Bischheim
Tel +33 (0)3 88 19 19 00
Fax +33 (0)3 88 19 19 49
www.aximaref.com
info@aximaref.com

Italie
Axima Refrigeration S.r.l.
Via Riccardo Lombardi snc
I-20153 Milano
Tel +39 02 45 67 81
Fax +39 02 45 66 199
www.axima.eu.com
info-refit@axima.eu.com

Pays-Bas
Axima Refrigeration Zoetermeer
GTI Koudetechniek bv
Industrieweg 1
NL-2712 LA Zoetermeer
Tel +31 (0)79 346 27 27
Fax +31 (0)79 346 27 07
www.axima.eu.com
info-koudetechniek@GTI-group.com

Autriche
Axima Kältetechnik GmbH
Langegasse 19
A-6923 Lauterach
Tel +43 (0) 5574 67 05
Fax +43 (0) 5574 67 05 22
www.axima.eu.com
info-refat@axima.eu.com

Suisse
Axima Refrigeration AG
Neuwiesenstrasse 15
CH-8400 Winterthur
Tel +41 (0)52 262 80 80
Fax +41 (0)52 262 00 03
www.axima.eu.com
info-refch@axima.eu.com

Espagne
Axima Sistemas y Instalaciones SA
Paseo de la Castelana, 163
E-28080 Madrid
Tel +34 (0)91 749 82 00
Fax +34 (0)91 749 83 01
www.axima.eu.com
info-axisi@axima.eu.com

AXIMA

AXIMA REFRIGERATION

PREMIER SEMINAIRE DES GESTIONNAIRES DE PATINOIRES

Des conférenciers exceptionnels figuraient au programme du premier Séminaire des « Gestionnaires de Patinoires », organisé par l'Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises, qui s'est déroulé au Centre Sportif « Sous-Moulin » à Thônex, les 21 et 22 mai 2002.

Ce séminaire, réservé exclusivement aux gestionnaires et aux décideurs, a traité l'aspect économique, social, administratif de notre profession, ainsi que la problématique liée à l'organisation de manifestations.

Cette première rencontre, en plus de l'intervention des conférenciers, avait comme objectif de mieux se connaître, de partager des expériences, de trouver des solutions à des problèmes communs, de proposer des éléments de réflexion, dans un esprit motivant et novateur.

Vingt participants représentant quatorze patinoires ont animé les débats de manière active et constructive, et ont suivi avec attention les thèmes suivants figurant au programme du séminaire :

• Prévention et mesures à prendre en matière de sécurité lors des matches de hockey	Patrick Gachoud Commission ordre + sécurité L.S.H.G.
• Impacts économiques et sociaux de Fribourg – Gottéron sur la région	Yvan Haymoz Journaliste
• Organisation de manifestations sportives internationales à Genève; les possibilités, les retombées, les contraintes et les limites	André Hediger Conseiller Administratif Ville de Genève
• Les patinoires sans glace, utopie ou réalité? Exemples d'application	R. Blumer, Directeur Société Blue Dream

Le Séminaire des Gestionnaires de Patinoires sera organisé tous les deux ans. Selon les demandes et les besoins, une rencontre informelle pourrait être mise sur pied chaque année.

FRIBOURG-GOTTÉRON

Etroitement lié à son canton

Mandatée par un ancien président de Fribourg-Gottéron, une étude universitaire montre l'importance du rôle économique et social du club de hockey dans le canton. Ainsi, l'an passé, plus de trois millions de francs ont été générés dans la zone Sarine-Singine. Quant aux effets de bien-être, ils se déploient sur l'ensemble de la population.

arch - C. Haymoz

Une étude scientifique le prouve: il existe une réelle symbiose entre Fribourg-Gottéron et son canton

Quel est l'impact économique et social de Fribourg-Gottéron dans le canton? Plus de trois millions de francs ainsi qu'un important capital sympathie, répond un travail de diplôme présenté à la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Fribourg. Son auteur, l'ancien cycliste professionnel gruérien Yvan Haymoz, aujourd'hui journaliste stagiaire au journal *La Gruyère*, a présenté jeudi dans le détail le résultat de ses recherches.

C'est sur mandat de Gaston Baudet, président du club de 1997 à 2001, que l'étudiant s'est plongé durant une année dans les archives et les comptes de Fribourg-Gottéron. «Je crois pouvoir dire que rien ne m'a été caché, car j'ai eu accès à toutes les pièces comptables que je désirais», a-t-il d'emblée précisé aux représentants de la presse, réunis en la salle de séance de l'Hôtel cantonal, à Fribourg. Un lieu symbolique, offrant l'une des plus belles vues sur la vieille ville, berceau du club.

Pluie de millions

Pour déterminer l'impact économique, l'auteur s'est servi de la méthode dite «d'incidence», qui consiste à rechercher l'origine des recettes du club et la destination des dépenses. Quant aux effets sociaux, ils ont pu être estimés à la lumière de plusieurs enquêtes d'opinion et de nombreux entretiens dans l'entourage de l'«entreprise Gottéron».

Pour la saison 2000/2001, les retombées économiques primaires nettes – qui n'évaluent que les comptes du club – dépassent à elles seules les deux millions de francs. Principaux bénéficiaires de cette manne: les districts de la Sarine et de la Singine. Normal, constate Yvan Haymoz, étant donné que «toute l'activité économique et sociale du club se situe essentiellement dans cette région».

Mais la présence de Fribourg-Gottéron déploie également des effets secondaires importants. En tenant compte d'un multiplicateur évalué à 0,5, c'est finalement plus de trois millions de francs qui ont arro-

sé l'an dernier Fribourg et sa région. «Et encore, cela représente une estimation minimale», a précisé le directeur du travail, Jacques Pasquier-Dorthe. Qui a tout de même relativisé cette somme par rapport aux sept à huit milliards du produit intérieur brut (PIB) cantonal.

«Elément du patrimoine»

Le professeur s'est par contre dit «très frappé» par les effets sociaux engendrés par le club. Dans le deuxième volet de son étude, Yvan Haymoz est en effet parvenu à faire ressortir quantitativement l'importance de l'engouement populaire entourant Fribourg-Gottéron. Qu'on en juge par certains pourcentages tirés des sondages: 83,4% des Fribourgeois estiment par exemple que le club constitue un «élément du patrimoine cantonal» et 67,7% un «apport pour la qualité de vie». Mieux encore: 92,5% des sondés se disent «pas du tout indifférents» à l'éventuelle disparition du club!

Ce plébiscite affectif s'explique de différentes raisons, mais surtout par l'engouement entourant le spectacle sportif en soi, à égalité, ou presque, avec l'ambiance régnant à la patinoire. Les résultats, eux, ne pointent qu'en troisième position, preuve que «pour les vrais passionnés, ces derniers sont moins importants que le spectacle et l'ambiance». Enfin, une large partie du public se dit également sensible aux efforts consentis dans la formation des jeunes.

Améliorer les résultats!

Si Fribourg-Gottéron apparaît comme un moteur à la fois économique et social, son public reste néanmoins exigeant. Ainsi, à la question de savoir quels seraient les domaines à améliorer en priorité, près de 30% des sondés ont tout de même répondu «les résultats sportifs», loin devant «la formation des jeunes» (20,8%) et «la gestion financière» (17,8%). Comme quoi, les habitués de Saint-Léonard ont beau avoir la tête sur les épaules, ils n'en demeurent pas moins avides d'un premier titre de champion de Suisse!

MV

«Le public a des attentes»

– ***Comment est née l'idée de ce travail?***

En janvier 2001, j'ai appris qu'un travail ayant trait à Fribourg-Gottéron était demandé à l'Université de Fribourg. Pour deux raisons, j'ai tout de suite été attiré. Premièrement, c'est une chance pour un étudiant de pouvoir effectuer un travail pratique. Ensuite, j'ai personnellement toujours baigné dans l'univers du sport. Pouvoir concilier mon travail de diplôme avec ma passion était donc très motivant. J'ai posé ma candidature et j'ai été choisi par mes deux directeurs scientifiques, Jacques Pasquier-Dorthe et Gaston Gaudard.

– ***On imagine l'intérêt des dirigeants à ce que votre étude montre des retombées économiques et sociales importantes. Avez-vous subi des pressions?***

Je veux être honnête: j'ai travaillé en essayant de garder toute mon objectivité et mon indépendance afin de ne pas créer d'ambiguïté. Il est clair que certaines personnes que j'ai interrogées ont peut-être tenté de m'influencer, mais je n'ai pas marché pas dans ce jeu-là!

– ***Le club a généré l'an dernier plus de trois millions de francs pour la zone Sarine-Singine. Le reste du canton profite-t-il également de retombées économiques?***

La méthodologie utilisée consiste à découper l'espace en zones géographiques, afin de cerner clairement l'endroit où se situent les principales retombées économiques. Il est logique de constater que le club déploie surtout ses effets dans la zone la plus proche. Par contre, le reste du canton bénéficie des fuites de l'effet multiplicateur. J'entends par là le fait que des salariés vont par exemple faire leurs courses à Bulle plutôt qu'à Fribourg.

– ***Avez-vous été surpris par l'importance des effets sociaux engendrés par le club?***

Incontestablement. Et au fur et à mesure de l'étude, j'ai constaté que les effets sociaux allaient de pair avec les effets économiques. Mieux: les uns ne vont tout simplement pas sans les autres!

– ***Fribourg-Gottéron a une longue histoire, faite de hauts et de bas. Ses structures actuelles répondent-elles selon vous à ses objectifs et aux attentes de ses supporters?***

C. Dutoit

Yvan Haymoz

Je pense que oui, même si l'étude montre aussi que des attentes du public existent encore. Mais le virage entrepris en 1997 avec la création de la société anonyme a été le bon: les structures ont ainsi été professionnalisées. Aujourd'hui, les objectifs du club sont clairs et atteignables. Mais j'ai pu constater aussi qu'un nouveau «Sauvez Gottéron» serait très mal vécu par les fans. En clair, selon moi, les dirigeants doivent continuer dans la voie actuelle, sans se reposer sur leurs lauriers.

– ***Vous concluez par un «Allez Gottéron». Encouragement d'économiste ou... de supporter?***

De supporter! Toute l'étude se veut uniquement scientifique. Elle ne comprend aucun jugement personnel. Dans ma conclusion, je tenais à dire que ce club doit continuer à nous faire vibrer. Le titre de champion de Suisse est peut-être à portée de main!

Propos recueillis par
Marc Valloton

SEANCE RESPONSABLES L.S.H.G. LIGUE AMATEURS
REGION ROMANDE – A.P.A.R. & T.

Participants L.S.H.G. :
- M. Jean-Marc Viaccoz, Président CR
- M. Claude Bernard, Vice-Président CR, Président COJU
- M. Jean-François Galley, Président de la Commission des arbitres
- M. Bernard Berset, Secrétaire CR

Participants A.P.A.R. & T. : 25 personnes représentant dix-neuf patinoires

L'objectif de la séance est, dans un premier temps, de faire connaissance et d'intensifier les contacts avec tous les acteurs de cette activité. Nous prenons note que la fonction de Président de la Commission des arbitres Suisse romande (CA SR) sera dorénavant assurée par Monsieur Jean-François Galley.

La convention à mettre en place pour la saison 2002-2003 est reconduite avec des modifications mineures. L'A.P.A.R. & T. transmettra les copies corrigées à Monsieur Berset, Secrétaire du Comité romand, pour signatures. La convention réactualisée sera envoyée à toutes les patinoires avant le 31 août 2002.

Les points à traiter durant cette séance s'articulent autour des sujets suivants :

- Bilan saison 2001-2002

- Convention, catégories concernées, temps d'échauffement, durée maximum des matches, passage des surfaceuses

- Match le mercredi à 17 h.30 (et non 17 h.00) à titre exceptionnel. Dans ce cas, des séances d'entraînement pourront être supprimées aux clubs locataires

- Début calendrier officiel : 5 octobre 2002
  Possibilité d'avancer de deux semaines pour les patinoires qui ont de la glace. Plusieurs patinoires signalent que le début du championnat fixé au 5 octobre devrait être retardé de deux semaines au minimum. Monsieur Viaccoz va intervenir auprès de ses collègues de la L.S.H.G. pour la saison 2003-2004

- Pré-calendrier envoyé par Claude Bernard à Pierre Gueissaz au mois de juin 2002 pour diffusion auprès des patinoires. Idem pour les calendriers de $1^{ère}$ – $2^{ème}$ – $3^{ème}$ – $4^{ème}$ ligue

- L.S.H.G. doit informer l'A.P.A.R. & T. des modifications des marquages de la surface de jeu (s'il y a lieu) dans les meilleurs délais

- L.S.H.G. doit informer les clubs et les arbitres de la convention en vigueur pour l'organisation des matches de hockey sur glace des catégories Séniors et Espoirs

- Retrait d'équipes alors que le championnat a déjà débuté

- Pénaliser et punir les équipes qui se retirent du championnat

- Avancer la date de réception des calendriers L.S.H.G.

- Dates réservées « Play-off / Play-out » - problème de location de la patinoire

- L.S.H.G. peut-elle proposer un calendrier pour toute la saison?
  Impossible, nouveau calendrier pour janvier – mars en fonction du classement des équipes (nouveaux groupes)

- Prévoir une grille équilibrée de répartition des matches pour la seconde partie du championnat

- Monsieur Galley, pour les arbitres :

  - souhaite établir une collaboration efficace avec la L.S.H.G. et les patinoires
  - relève quelques exemples de vestiaires d'arbitres non nettoyés
  - recommande le dialogue arbitres – patinoires en cas de décision à prendre, lors de problèmes liés aux matches

- Château d'Oex, travaux de réfection de la patinoire.
  Ouverture le 1er novembre 2002 – Problème avec son équipe qui évolue en 2ème ligue – Doit jouer ses matches prévus à « domicile » sur une autre patinoire

- L.S.H.G. envoie les adresses et coordonnées des responsables de la L.S.H.G. (Ligue Amateurs Région Romande) et du Président de la Commission des arbitres à l'A.P.A.R. & T. pour diffusion aux patinoires.
  L'A.P.A.R. & T. envoie les coordonnées des patinoires à la L.S.H.G.

- Monsieur Viaccoz souhaite une collaboration étroite avec les patinoires. Il propose une rencontre au printemps 2003 pour faire le bilan de la saison

- A.P.A.R. & T. recommande la mise en place d'un mécanisme permanent de communication entre la L.S.H.G. et l'A.P.A.R. & T.

- A.P.A.R. & T. doit être considérée par la L.S.H.G. en qualité de « partenaire » véritable et reconnu

L'évaluation de cette rencontre s'avère très positive et constructive. Il ressort qu'un mécanisme permanent d'information et de communication doit être mis en place entre les deux instances concernées. Cette collaboration est le gage d'un partenariat véritable et durable, afin que l'organisation du championnat et des matches de hockey sur glace se déroule d'une manière harmonieuse tout en respectant les impératifs de chacun.

Prilly, juin 2002 PG/sc

Pierre Gueissaz

Lausanne, le 28 mai 2002

A.L. Ligue Amateurs
Ligue Suisse de Hockey sur Glace

Bureau Comité romand

Note sur l'invitation de l'APAR du mercredi 22 mai 2002
Centre sportif « Sous-Moulin » à Thônex

Monsieur Pierre Gueissaz, Président de l'APAR remercie les représentants du Comité romand d'avoir accepté son invitation dans le cadre de la journée de l'assemblée générale des directeurs de patinoires suisses romandes et tessinoises.

La présentation des membres du Comité romand est effectuée par le secrétaire romand (JMV / CB / JFG / BB). Philippe Duvoisin étant excusé en raison de manifestations dues à Expo 02.

Monsieur Viaccoz apporte les salutations du Comité romand. Il remercie les directeurs de patinoires pour cette séance, le but étant d'effectuer un lien plus important qu'il n'ait été à ce jour et d'instaurer un véritable partenariat.
Il mentionne que de manière générale les soucis et problèmes des patinoires sont quelques peu différents de ceux des organismes sportifs. La défense des intérêts et structures publiques, liées à des obligations d'ordre politique est d'évidence une des différences fondamentales. Le Comité romand en est totalement conscient et en tient compte dans la manière d'aborder les différents problèmes qui pourraient survenir avec les patinoires.

Le concept de la région romande pour l'avenir est d'intégrer les équipes dites « sauvages » comme ceux des corporatifs dans une structure simple et peu coûteuse pour ces dernières. La disparition de certaines équipes de 4ème ligue affaiblissent ce championnat et l'idée serait de regrouper ces équipes de 4ème ligue avec ceux des corporatifs, des seniors dans une catégorie dite de « loisir ». Ces clubs paieraient une cotisation forfaitaire au sein des clubs phares locaux qui pourraient être concernées par cette structure. Ce concept étant notamment voulu pour renforcer le mouvement juniors.

Le CR demande s'il serait possible de déplacer l'horaire de certaines rencontres en semaine de 17 h 00 à 17 h 30. De manière générale, les directeurs de patinoires n'y voient pas d'inconvénients particuliers. Il faudrait simplement que tous les acteurs impliqués par ces changements y mettent de la volonté.

Gold Sponsors
Basler Versicherungen
TISSOT SWISS WATCHES SINCE 1853
FELDSCHLÖSSCHEN
Radio/TV Partner
idée suisse SRG SSR
Silver Sponsors
swisscom mobile
Beretta
intrum justitia
FILA
Bronze Sponsors
OCHSNER HOCKEY
SWISS CASINOS
isostar
WOW TREATMENT
Main Sponsor
SWISS POST
Media Partners
Blick
SLAPSHOT

Les directeurs de patinoires précisent que la durée des rencontres qui sont dirigées par des arbitres compétents permettent de terminer la rencontre dans le cadre horaire des 2 heures. Ils demandent dans la mesure du possible de faire arbitrer les rencontres par des arbitres qualifiés et non par des arbitres non licenciés.

Afin de mieux gérer leur saison, les directeurs de patinoires souhaitent obtenir des informations sur les pré-calendriers et les dates prévues. Ils demandent également s'il serait possible de retarder certaines dates de début de saison afin qu'ils puissent mieux gérer l'attribution de leur surface de glace.

En ce qui concerne le fait de retarder les rencontres, il semble difficilement possible, en regard des calendriers des différents championnats, de retarder le début des championnat du fait que des dates cadres sont fixées pour les débuts de finales des différentes catégories et ces dates sont fixées au niveau soit régionale, supra-régionales voire même Suisse. Dans la mesure du possible, le Comité romand tiendra compte de cette remarque.
Quant à la diffusion des pré-calendriers, il n'y a aucun problème, le Comité romand transmettra toutes les informations nécessaires à M. Pierre Gueissaz afin qu'il puisse les envoyer aux différents directeurs de patinoires. Le secrétaire romand précise toutefois, que les pré-calendriers donnent une information provisoire et que des changements sont de toute façon à prévoir. Les calendriers finaux seront également envoyés par le CR à Monsieur Gueissaz.

Monsieur Jean-Mairet demande que les directives des différents règlements concernant les domaines pouvant toucher les patinoires soient appliquées de manière stricte et que des sanctions doivent être données en cas de non respect de ceux-ci.

La demande est également faite concernant la possibilité de retarder de 2 semaines les dates de championnats espoirs.
Claude Bernard mentionne que pour la saison 2002/2003, cette demande ne peut être prise en considération. La saison suivante il pourrait prendre en considération cette demande dans la mesure du possible.

De manière générale, les directeurs de patinoires constatent qu'ils ne possèdent aucune information de la part de la LSHG. Les clubs leurs donnant les informations que lorsqu'ils y pensent. (exemple : directives sur les marquages de lignes et points d'engagement). Par ailleurs, les clubs ignorent que l'APAR possède une convention avec le Comité romand mentionnant les différents paramètres d'utilisation de la glace. Ils demandent que plus d'information soient données aux différents partenaires.

Monsieur Viaccoz mentionne que le comité romand fera le nécessaire (autant que possible) pour qu'à l'avenir le système des promotions / relégations soient simplifié et qu'en 3ème / 4ème ligue le premier accède à la promotion automatique et le dernier (de 3ème ligue) soit relégué d'office. Cette manière de procéder simplifiera également l'attribution des surfaces de glace.

Les directeurs de patinoires relèvent qu'ils doivent assurer une régularité entre les attributions du public et du sport fédératif, ils demandent à ce que l'on puisse définir un créneau fiable afin de pouvoir gérer ces attributions de manière simple et régulière.

Monsieur Jean-François Galley, nouveau Président de la Commission des arbitres suisse romand mentionne que la nouvelle gestion de sa commission prendra la direction d'un collaboration active avec tous les partenaires.
Il demande que les arbitres bénéficient d'une reconnaissance et ne soient plus considérés comme quantité négligeable. Ils doivent être considérés comme des éléments faisant un tout avec le sport et l'infrastructure sportive.

Il demande aux directeurs de patinoires d'être attentif au fait que les vestiaires mis à disposition des arbitres doivent être dans des conditions de propreté adéquat. Dans la majorité des cas, ces conditions sont bonnes, toutefois dans certaines patinoires, il reste un effort à faire.

Pour conclure, il demande que les employés des patinoires fassent preuve également d'un esprit de partenariat envers le secteur arbitral.

La sécurité des installations fait partie d'un règlement spécifique édicté par la LSHG. Il semblerait que toutes patinoires ne possèdent pas ce règlement.
Le secrétaire du comité romand enverra le règlement à M. Gueissaz.

Monsieur Yves Robert souhaite que l'année prochaine, les membres du comité régional romand soient de nouveau invités afin de continuer sur la voie du partenariat demandé.

En guise de conclusion, toutes les personnes présentes sont d'accord sur le fait qu'il faut améliorer la communication et la transmission d'information. La nécessité d'une collaboration efficace et la mise en place de ce partenariat évoqué à plusieurs reprises sera la meilleure manière pour arriver à un travail de bon niveau.

Comité romand
Le secrétaire

« PATINS - POTINS »

*****

Le Séminaire des Gestionnaires de Patinoires, l'Assemblée Générale annuelle et la Rencontre – débat avec les représentants de la L.S.H.G. Ligue Amateurs Région Romande, deux journées bien remplies avec une participation record des représentants des patinoires

*****

Saviez-vous qu'en Suisse, 60% des kilomètres parcourus le sont pour la pratique des loisirs. Votre patinoire est-elle une destination favorite?

*****

Le Cours de Maîtres de Glace qui s'est déroulé à Bulle au mois d'avril a remporté un franc succès avec plus de 60 participants. Un grand merci à Dominique Both et à toute son équipe pour la parfaite organisation.

*****

Le Centre Sportif de Sous-Moulin / Thônex, nous a réservé un accueil remarquable qui donne envie d'y retourner... Nos remerciements à Jean-Pierre Ehinger, Théodore Riedo et toute l'équipe de Sous-Moulin pour leur dévouement et leur disponibilité

*****

Lors de la rencontre avec la L.S.H.G., Alain Menoud de Grand-Lancy, affichait un sourire de circonstance. Sa patinoire ludique lui interdit l'organisation de match officiel de hockey. Qui a dit veinard?

*****

« POTINS - PATINS »

ZüKo a tout...

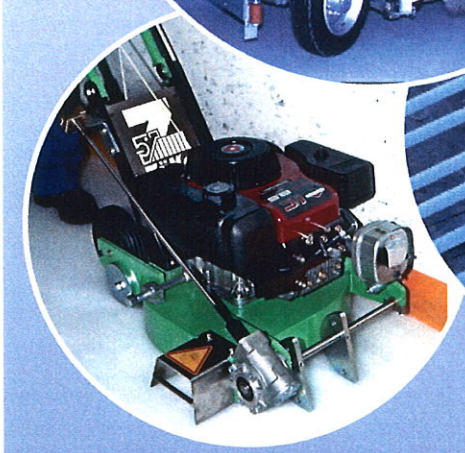

- Les meilleures machines du monde
- Un service de première qualité pour vos machines à l'atélier ZüKo
- Service sur place
- Service de permanence
- Tuyaux de refroidissements parfaits
- Systèmes complets de bandes
- Fraiseuses à bande pour surface superbe
- Séparations des surfaces de glace
- Systèmes de marquage
- Loges de joueurs, pénalités, chronométrage
- Installations de garde-robe
- Revêtements de sol
- Surfaces publicitaires
- Accessoires pour patinoires de tout genre

...pour votre patinoire

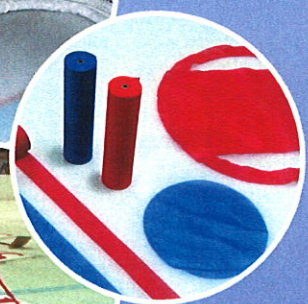

ZüKo

W. Zürcher Kommunal AG
Zürcherstrasse 67
CH-8620 Wetzikon
Téléphone +41 1 933 61 11
Fax +41 1 933 61 13
verkauf@zueko.com

www.zueko.com

ERIC LAFARGUE/6 AVRIL 2002

Enfin. *Les supporters ont dû patienter 27 ans avant que Genève-Servette retrouve le chemin de la LNA.*

Ge/Servette en LNA: l'unanimité

BERNARD ANDRIÉ

L'arrivée de Genève-Servette en Ligue nationale A bouleverse le paysage du hockey sur glace en Suisse. Pour la première fois depuis dix ans, 25% des clubs de LNA défendront les couleurs romandes. Lausanne, Fribourg et Genève-Servette représenteront ce petit coin de pays au début de la saison 2002/2003. «La Suisse romande bouge et devient de plus en plus puissante, affirme Roland Von Mentlen directeur général de Fribourg-Gottéron. Croyez-moi, ce n'est pas le fruit du hasard. C'est le résultat d'un travail de longue haleine. Nous en récoltons enfin les dividendes.»

Bâle bouge

Moribond à la fin des années nonante, le hockey romand a redressé la tête. En ordre dispersé certes. Ajoie, Bienne, La Chaux-de-Fonds et Lausanne ont surfé sur la vague du succès. Mais de manière éphémère. Ou cyclique. Seul Fribourg-Gottéron, promu en 1980 en LNA, a résisté à l'usure du temps. L'arrivée de Genève-Servette sur le marché de la Ligue nationale A change la donne. «L'axe Genève-Lausanne-Fribourg-Berne-Zurich-Davos est reconstitué», notent de concert Roland Von Mentlen et Roberto Mazza, secrétaire général du HC Lugano.

Des grandes villes suisses, seul Bâle manque à l'appel. Mais le club rhénan, avec Paul-André Cadieux à la barre, s'est fixé un délai de trois ans pour rejoindre la Ligue nationale A dans sa nouvelle patinoire de Saint-Jacques, petit bijou architectural. Qui va payer les pots cassés de cette future redistribution des cartes? Genève-Servette fera-t-il ombrage à Fribourg sur le marché des transferts? Ambri-Piotta aura-t-il résolu ses problèmes de trésorerie? Langnau et Rapperswil continueront-ils à faire de la corde raide? Autant de questions que se pose Roberto Mazza.

Aucun doute, à ses yeux, Genève-Servette ne fera pas de la figuration. «Les dirigeants ont déjà bâti une équipe digne de la Ligue A et l'enthousiasme de la première saison aidant, les Genevois devraient s'adapter très vite à leur nouvelle catégorie de jeu», affirme Roberto Mazza. En revanche, la collaboration entre les deux clubs s'arrêtera là. Après Antisin, Voisard et Lindberg, plus aucun autre Luganais ne revêtira pas le maillot servettien. «Désormais nous serons adversaires et non plus partenaires», sourit Roberto Mazza.

Vous l'avez compris, tout le monde se félicite de la promotion de Genève-Servette. A commencer par les deux autres organisations romandes. «Nous sommes assurés de remplir la patinoire de Malley, note Pierre Egg, administrateur du Lausanne HC. Genève-Servette idem aux Vernets. A l'occasion de ces rendez-vous événementiels, on pourrait même dégager des synergies au niveau des sponsors. Il n'y a aucune rivalité entre les deux clubs au plan marketing. Vous savez, les assurances, les marques automobiles ou les banques, par exemple, gèrent souvent des budgets à l'échelon cantonal.»

Solidarité à trois

A Fribourg, la concurrence du nouveau capé de Ligue A n'effraye pas Roland-Von Mentlen. «Mon premier geste ce vendredi matin fut d'envoyer un fax de félicitations à Genève-Servette et à ses supporters.» Le directeur général joue à fond la solidarité romande. Rejoint dans ce plaidoyer par Pierre Egg. «Avec trois représentants, la Suisse romande aura plus de poids à la Ligue nationale.» L'axe formé de Zoug, Rapperswil, Zurich et Kloten est prévenu. Le rapport des forces a changé.

Les Vernets devront s'adapter à la LNA

OLIVIER BREISACHER

«Que l'équipe monte d'abord en LNA. Pour la patinoire, on verra après.» Prudents et réalisant qu'à Genève, tout ne se transforme pas d'un coup de baguette magique, les représentants du groupe Anschutz ont mis les formes et œuvré avec diplomatie pour faire passer un message qui commence à être entendu: il faut moderniser la patinoire.

Officiellement en ligue A depuis quarante-huit heures, les pensionnaires des Vernets doivent s'adapter. Leur enceinte aussi. Ne serait-ce que pour répondre au cahier des charges de la ligue nationale A, bien plus exigeant: application de consignes publicitaires des partenaires financiers de la ligue (en en récoltant bien sûr les dividendes), facilités de travail pour les équipes de télévision, meilleur accueil des officiels et des spectateurs.

Le 22 mars dernier, une fructueuse réunion entre Marco Torriani, Detlef Kornett et André Hediger, conseiller administratif délégué aux sports, a permis d'annoncer qu'un crédit d'urgence sera demandé en juin à la Ville de Genève pour démarrer les réfections nécessaires. «C'est absolument indispensable, relève Detlef Kornett, patron européen d'AEG. Le confort général doit être meilleur pour que les spectateurs puissent se sentir à l'aise. Notamment ceux des places debout qui doivent avoir une meilleure vue.» Un nouveau tableau d'affichage, pris en charge par AEG, pourrait éventuellement être installé.

Ainsi, les secteurs des places debout (derrière les buts) seront réaménagés sous une forme qui reste encore à définir. Les loges seront aussi développées. «Il s'agit d'une source de revenus que nous ne pouvons pas négliger, souligne Detlef Kornett. De toute façon, Ge/Servette doit se plier aux exigences de la LNA. D'une manière comme d'une autre.»

Les représentants d'Anschutz se réjouissent des discussions avec la Ville. «Mais ce n'est qu'un début de dialogue, il faut vraiment travailler de concert entre toutes les parties, souffle le président européen d'AEG. Après tout, la patinoire des Vernets appartient à la Ville, pas à notre groupe!» Une situation qui tranche avec Londres, où une nouvelle «arena» sera bientôt achevée. A Berlin, les projets sont identiques. Sans bien sûr viser les mêmes proportions que le majestueux Staples Center de Los Angeles.

A Genève, l'objectif se situe ailleurs. «Nous comptons sur l'apport des fans, à eux de soutenir leur équipe, lâche Detlef Kornett. Qui se risque à un objectif, a priori irréaliste: obtenir une moyenne de 6000 spectateurs aux Vernets. ■

Objectif visé à terme: la rentabilité

OLIVIER BREISACHER

Programmée, l'ascension de Genève-Servette en LNA est bien en phase avec le plan de bataille du groupe Anschutz, établi en juin 2000 pour cinq années. Un an pour trouver ses marques, un second pour rejoindre l'élite, un troisième pour y rester, un quatrième pour y jouer un rôle. Mais quelle sera ensuite la place dévolue à la phalange des Vernets dans le championnat suisse? La gestion du club deviendra-t-elle une affaire rentable pour ses investisseurs américains?

«Nous sommes prêts à fournir les moyens adéquats permettant à Ge/Servette de poursuivre sa progression, mais nous attendons aussi que d'autres partenaires financiers et des entreprises répondent présent.» Le discours du président européen d'Anschutz Entertainment Group (AEG), la section qui gère depuis Los Angeles, via Londres, les intérêts des six clubs du continent, dont Ge/Servette, est à décortiquer. Le néo-promu disposera bien des ressources nécessaires pour rester sans trop de problème en LNA, puis, assez rapidement, pour y jouer un rôle. Mais lequel?

A travers ses équipes en République tchèque (Sparta Prague), en Allemagne (Eisbären Berlin, München Barons) et en Angleterre (London Knights), Anschutz a décroché au moins une fois le titre national partout où il s'est engagé depuis cinq ans. Dernière venue dans le groupe, depuis moins de six mois, l'équipe de hockey d'Hammarby (Stockholm) suit le même chemin que Ge/Servette: viser la promotion dès la saison prochaine.

Un budget de 8 millions

Mais tout comme aux Etats-Unis avec les Los Angeles Kings, le but premier d'AEG n'est pas la réussite sportive à tout prix, mais la rentabilité. Ses représentants le répètent tel un leitmotiv: le groupe cherche à se positionner dans les différents marchés de sports et de divertissements d'Europe. Il s'oriente vers des investissements qui se rentabilisent. A travers ses patinoires qui se transforment peu à peu en complexes multifonctionnels.

Ge/Servette pourrait ne pas traîner longtemps son étiquette de club bâti à coups de millions dont ses concurrents l'ont déjà affublée. Les supporters genevois devront aussi garder les pieds sur terre: les pensionnaires des Vernets ne vont pas suivre les exemples des ZSC Lions et Lugano qui vont au-delà des 10 millions de francs de budget annuel. «Ce n'est pas du tout notre philosophie, poursuit Detlef Kornett. Nous n'hésiterons pas à engager des bons, voire des très bons joueurs, mais pas question de suivre cette spirale financière infernale.»

En clair, la saison qui s'est achevée jeudi soir à Coire restera une exception, avec les 6,5 millions de francs de budget (soit environ le triple des autres écuries de LNB). «Il fallait investir; nous ne voulions pas patienter pendant quatre ans», précise Chris Reynolds, le manager européen du groupe Anschutz qui chapeaute toutes les équipes. Pour l'an I en ligue nationale A, les efforts financiers nécessaires seront déployés pour assurer une saison sans tracas. Le budget ne devrait pas dépasser les 8 millions de francs, ce qui le situerait dans la moyenne de la LNA, derrière Zoug et Berne, mais devant Fribourg et Lausanne.

Pas de «grande Ginevra»

Les Vernets ne ressembleront pas à la Resega. Après «il grande Lugano» de Geo Mantegazza dans les années 80 et 90, il n'y aura pas de «grande Ginevra» de Philip Anschutz. En National Hockey League, le milliardaire américain est l'un des seuls patrons de club à respecter la barrière salariale avec ses Los Angeles Kings. Et Chris Reynolds de rappeler le cas de Rob Blake, la superstar canadienne que Philip Anschutz a cédée l'hiver passé, refusant d'accepter ses exigences financières. Pour le principe. «Il aurait largement eu les moyens de le conserver dans ses rangs, mais il ne l'a pas fait», relève Chris Reynolds. Il existe des limites à ne pas dépasser.

Après avoir investi quelque 6 millions de francs en deux ans, le groupe Anschutz est encore prêt à perdre de l'argent la saison prochaine. Mais, à terme, Ge/Servette doit devenir rentable, générer des affaires, offrir une opportunité aux jeunes de se développer, aux Genevois de se divertir. L'appellation «Entertainment» (divertissement) trouve sa raison d'être. Le hockey n'est qu'un vecteur pour y parvenir. A l'avenir, la patinoire de Ge/Servette (les Vernets ou ailleurs) devra pouvoir accueillir d'autres événements: basketball, tennis, concerts.

Pour AEG, lorgner sur le Servette FC n'est pas d'actualité. L'exemple de Stockholm (Hammarby), où le groupe détient tant la section football, championne de Suède, que celle de hockey qui vise la première division ne se répétera pas à Genève. «C'était un cas tout à fait particulier, une opportunité à saisir, précise Detlef Kornett. A Genève, une certaine rivalité entre les clubs de football et de hockey devrait être bénéfique. Mais le marché est assez grand pour deux équipes d'élite dans la région.» Bonnes relations et saine émulation en vue. ■

VALLÉE DE JOUX ■ ATTERRISSAGES SUR LE LAC

Tradition gelée par un règlement

Les directives du canton sont claires: l'avion sur la glace, c'est interdit... Un pilote ne pourra donc pas réitérer les prouesses qui faisaient, jadis, la joie des Combiers.

LE PONT, FÉVRIER 1934 Alphonse Kammacher effectue des vols de passagers sur le lac de Joux gelé avec l'avion De Havilland Gipsy Moth DH-60. Collection Philippe Cornaz

LAURENCE ARTHUR

Sauf dérogation exceptionnelle octroyée par le canton, les Combiers ne renoueront pas avec une tradition perdue depuis plus de trente ans au moins: l'atterrissage d'un avion sur la surface gelée du lac de Joux. Jean de Mestral, avocat à Mies et aviateur chevronné, pilote des glaciers, a en effet entrepris toutes les démarches officielles nécessaires pour effectuer des atterrissages ce week-end sur la glace. «C'est d'une poésie extraordinaire.» Malgré l'aval de l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) et la bénédiction de la commune de L'Abbaye, le Service des transports du canton de Vaud ne lui a pas délivré d'autorisation *(voir encadré)*.

«C'était un événement»

Profitant des conditions exceptionnelles de cette année — une couche de glace d'une épaisseur de 35 centimètres — il aurait utilisé son Piper L4 chaussé de skis. Une distance de 100 mètres suffit pour l'atterrissage et le décollage. Le modèle de ce léger aéronef était utilisé dans les années 1930 pour apprendre à piloter. Puis, il a servi d'avion d'observation durant la Seconde Guerre mondiale. Il est aujourd'hui conservé par des collectionneurs.

Comme à la belle époque, Jean de Mestral et un autre pilote, Marc Gander, instructeur à la Blécherette, se proposaient d'emmener quelques enfants faire un tour. Daniel Nanzer, syndic de L'Abbaye, se souvient du temps passé: «J'étais adolescent. C'était à la fin des années 1950. Les aviateurs venaient de l'Aéro-Club de la Blécherette et c'était un événement. J'ai d'ailleurs effectué mon baptême de l'air à une de ces occasions.» Philippe Cornaz, auteur de *La Blécherette, huitante ans d'aviation* (Editions de la section vaudoise des aéro-clubs de Suisse) relate: «Alphonse Kammacher, ancien directeur de l'aéroport de Lausanne, décédé, a effectué des vols avec des passagers sur le lac de Joux gelé dans les années 1930.» □

Sévérité vaudoise

Dans le canton de Fribourg, à Ecuvillens, les avions atterriront librement sur le lac Noir gelé, dès la semaine prochaine. Dans le canton de Vaud, un arrêté cantonal du 1er mars 1974 interdit l'accès des surfaces gelées des lacs et cours d'eau dépendant du domaine public à tout véhicule à moteur, à traction animale ou aux cycles. D'autre part, les glisseurs à voile (véliplanchistes) sont soumis à des autorisations expresses et individuelles. Le Service des transports conçoit l'excessive restrictivité de cette loi et n'exclut d'ailleurs pas la possibilité d'octroyer une dérogation à Jean de Mestral. «Le délai très court ne nous a pas permis de nous organiser», explique Jacques Faerber. «Il y a des milliers de personnes sur cette glace. La gendarmerie devrait intervenir pour baliser la piste», ajoute Bernard Longchamp du Service des eaux, sols et assainissement. En ce qui concerne le volet sécurité, les communes riveraines doivent supporter l'entier de la responsabilité.

L. Aur

AgendaWIN *** Gestion des réservations

AgendaWIN * est le système de gestion et d'information destiné aux Etablissements et Organisations actifs dans un ou plusieurs des secteurs :

Camping

Communes

Conférences Séminaires

Enseignement Formation

Expositions Congrès

Golf

Hôtellerie

Offices du Tourisme

Patinoires

Pysiothérapie Thermalisme

Piscines

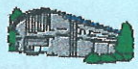
Sports et loisirs

et confrontés aux problèmes de la gestion des réservations

des ressources et prestations mises à disposition de tiers

AMÉLIOREZ VOS CONTACTS CLIENTÈLE

et

LA GESTION DE VOS RESSOURCES

CONTACTS CLIENTÈLE

- ☎ - informer sur les caractéristiques des ressources
- ☎ - renseigner instantanément sur les disponibilités des ressources,
- ☎ - identifier rapidement vos correspondants et leur fonction pour
- ☎/✉ - informer de tous changements et nouveautés,
- ✉ - envoyer rapidement les confirmations,
- ✉ - diffuser les mailings promotionnels ou infos générales.

GESTION RESSOURCES

- 💻 - consulter aisément occupations et disponibilités des ressources,
- 💻 - sélectionner les disponibilités par activité, ressource et centre,
- 💻 - enregistrer en temps réel les nouvelles réservations,
- 💻 - automatiser les réservations périodiques,
- 🖹 - imprimer les plans hebdomadaires de réservation pour affichage et diffusion aux services concernés,
- 🖹 - imprimer les informations complètes relatives à une réservation,
- 💻 - enregistrer immédiatement les modifications de réservation,
- 🖹 - diffuser aux services les modifications de dernière heure,

Informations au 024 425 53 86

Concepteur / Editeur de AgendaWIN :
DoWhile - J.M. Abecia - 1207 Genève

Contact commercial :
SAFE - A.Stucki - 1400 Yverdon-les-Bains

PORTRAIT - MINUTE

Identité	**Roland Briand**
Age	64 ans
Fonction	Responsable technique du Centre Sportif de Malley
Principale qualité	Ponctualité
Principal défaut	Tendance à manquer de patience…
Hobby + Sport	Mots croisés, cartes, gymnastique matinale
Déteste	Manque d'enthousiasme et de motivation
Plus beau rêve	Vivre longtemps avec des proches, la famille et les amis
Plus mauvais souvenir	Aucun à mentionner
Plat préféré	Menu français, préparé par un grand cuisinier et accompagné de bons vins !
Musique préférée	Verdi, Strauss et folklore
Lecture	Revues techniques
Plus grande réalisation	Nombreux voyages à travers l'Europe, pour l'Industrie
Le plus important	La santé, l'amitié

AMMONIAC

Par Amon II de la 1012ème dynastie !!! Appelé aujourd'hui Roland Briand... Hi...Hi...Hi !!!

Extrait d'un Larousse de 1948

Ammoniac, aque :
Adj. (du groupe ammôniakon, recueilli près du temple d'Amon)
N.m. Gaz ammoniac, combinaison d'azote et d'hydrogène de formule NH_3

Encyclopédie : L'ammoniac est un gaz incolore, à odeur piquante, très soluble dans l'eau; un litre de gaz d'ammoniac pèse 0.765 gr. Il se forme souvent dans la décomposition des matières organiques. On obtient l'ammoniac industriellement par extraction des eaux-vannes[1] ou des eaux de lavage des cokeries et surtout par synthèse. Celle-ci s'opère en envoyant sous pression très élevée sur un catalyseur à base de fer et d'aluminium un mélange d'hydrogène et d'azote :

$$N^2 + 3H^2 \rightleftharpoons 2NH_3$$

Dans le procédé Haber[2], l'hydrogène est extrait du gaz à l'eau par péroxydation de l'oxyde de carbone grâce à la vapeur d'eau.

Dans le procédé Claude[3], l'hydrogène est extrait du gaz des fours à coke : la pression est de 1000 atmosphères; le rendement après passage sur le catalyseur à 600° et de 40%.

Le gaz ammoniac se dissout abondamment dans l'eau. Il se forme une base : l'ammoniaque NH_4 OH. L'ammoniac est oxydé facilement au contact du platine et se transforme en oxyde azotique qui conduit à l'acide azotique; il s'unit à la plupart des acides en donnant des sels ammoniacaux. A cause de la similitude entre ces sels et les sels de potassium, on a été conduit à mettre en évidence, dans la formule des premiers, le groupement NH_4, dit ammonium, qui joue le rôle d'un métal, mais n'a pas pu être isolé.

./.

Les sels ammoniacaux, surtout le sulfate, sont utilisés comme engrais. L'ammoniaque sert à préparer le carbonate de sodium (procédé Solvay[4], de soude à l'ammoniaque) à dégraisser les laines; l'ammoniac liquéfié (-33° sous pression atmosphérique) sert à la production du froid, donc de la glace.

La dissolution d'ammoniac dans l'eau (ammoniaque) sert à nettoyer l'argenterie, dégraisser les étoffes, dissoudre certaines couleurs. Elle est employée en médecine pour cautériser les morsures ou piqûres d'insectes, ou d'animaux venimeux.

Et pour conclure, quelques gouttes dans un verre d'eau suffisent pour dissiper l'ivresse ! ! !

Si, si, c'est marqué dans le dico !

1. Eaux-Vannes : parties liquides contenues dans les fosses d'aisances et dans les bassins à vidange de certains établissements industriels, et dont on extrait l'ammoniac.

2. Haber Fritz : chimiste allemand, né à Breslau, mort à Bâle (1868 – 1934). Prix Nobel de chimie en 1919.

3. Claude Georges : chimiste et physicien français, né à Paris en 1870, connu pour ses travaux sur la liquéfaction de l'air, la synthèse de l'ammoniaque, les gaz rares et leur utilisation dans les tubes luminescents, ainsi que l'énergie thermique des mers. Académie des sciences de 1924 à 1944.

4. Solvay Ernest Gaston : industriel et philanthrope belge, né à Rebecq, mort à Bruxelles (1838 – 1922). Il s'est fait connaître par ses procédés de fabrication du carbonate de sodium avec catalyse par l'ammoniaque. On lui doit plusieurs ouvrages importants sur l'énergétique.

Voilà, vous savez tout ou presque, sur l'ammoniac.

Je vous souhaite une belle saison estivale, de bonnes vacances et un hiver pas trop rude!

Meilleures salutations et amitiés.

Amon II... pardon
Roland Briand

« PATINS - POTINS »

*****

www.patinoires.ch

Grâce à l'excellent travail de notre collègue Olivier Schnegg, le nom de l'Association est enregistré, ainsi que son hébergement. L'A.P.A.R. & T. possède donc son site internet et nous vous invitons à aller le découvrir, et de nous faire part de vos commentaires et suggestions.

Le coût annuel, sur la base de 36 membres, représente environ Fr. 12.-- pris en charge, pour la première année, par votre Association. Olivier s'est proposé de maintenir le site à jour, avec tous nos remerciements.

*****

Sondage des salaires pratiqués dans nos patinoires romandes

Suite à la demande de plusieurs patinoires, votre Comité vous remet un questionnaire concernant les salaires actuellement en vigueur dans votre patinoire et ce, pour toutes les catégories de personnel. La formation de base est importante pour déterminer le « profil » actuel des employés. Votre participation est nécessaire, chaque « employé » doit remplir une feuille individuelle. Le résultat du sondage sera publié dans le prochain Pati-Info et vous donnera une précieuse banque de données pour vos futures négociations.

*****

Sur demande de Pia Kalatchoff, nous vous transmettons la composition des Comités de Suisse allemande et Suisse romande, et Tessin avec les coordonnées et adresses des membres, ainsi que le modèle de fonctionnement retenu.

*****

Notre collègue de Nendaz, Fabien Fournier, nous informe qu'ils sont en pleine restructuration, que l'Association va vraisemblablement être dissoute et que le Centre Sportif devrait être repris par la Commune de Nendaz dès le 1er novembre 2002.

*****

« POTINS - PATINS »

Moutier, le 29.04.02

Au comité de L'APAR&T

Chers Collègues,

Relire L'Edito du Pati-Info No 30 ne peut que faire prendre conscience d'un manque de notre part « les membres » consommer des informations, des conseils, sans nous impliquer, c'est parfois plus facile. Le souhait de Pierre était de 12 minutes par jour en 2002 je n'en ferai pas autant, mais par la création et mise en application du site de notre association, juste apporter une petite contribution au grand travail que vous accomplissez sans compter, encore un grand **MERCI** au comité.

En ce qui concerne le site internet http://www.patinoires.ch/ voici quelques renseignements :

Internet et l'informatique tout le monde en cause. Personnellement cela doit être des outils de travail nous facilitant certaines tâches, mais ce moyen ne remplace surtout pas les contacts et les liens que notre association a le privilège de connaître. Quand j'entends le Pati-Info sur support informatique je n'y crois pas. Il pourrait y avoir des informations, ex :le sommaire et des sujets ciblés., Par contre, les liens de notre site devraient au contraire faciliter la transmission des infos aux membres afin de contribuer à la lourde tâche de son rédacteur Pierre, devenir une plate forme d'échange, forum, centrale d'achat etc...

Mon engagement lors de notre séance de Neuchâtel était de garantir la mise à jour du futur site. Ayant pris contact avec Jean-Marc Gerber et suite au résultat des sondages qu'il avait reçu, je me suis mis au travail et à diverses recherches.

Tout d'abord, un nom de domaine disponible qui correspond à L'APAR&T, www. patinoires.ch était encore libre quelle opportunité ! Donc, vendredi j'ai procédé à l'enregistrement directement chez SWITCH (NIC) afin d'éviter un intermédiaire.

Deuxième étape : faire héberger le nom du domaine la formule Basic Package du HOSCENTER de chez bluewin me semble être la bonne solution : serveurs performants, possibilités d'extension, assistance technique, etc...

Enfin, créer le site : là, il y a plusieurs solutions soit mandater une société, avoir une personne au sein de son administration, etc...publischer et mes connaissances limitées me permettent de créer et maintenir à jour ce que vous avez pu découvrir sur http://www.patinoires.ch/ avec un logiciel tel que Macromedia ou Webexpert5. Les graphismes et effets du site seraient certainement plus attrayants. On aura l'occasion d'en rediscuter prochainement.

Les coûts par membre annuellement sur la base de 36 membres représentent env.**Frs 12.-**

	Frais d'inscription unique	**Abonnement annuel**	**Abonnement mensuel**	**Total**
Nom du Domaine	40.00	35.00		**75.00**
Hébergement	37.50	298.80	24.90.	**336.30**
				411.30

Voilà les informations que je souhaitais vous transmettre avant la rencontre de Thônex Il est possible que je sollicite encore vos services d'ici là afin de pouvoir présenter un site fonctionnel et convivial, mais il faut également savoir que mes outils de travail ont des limites (pentium 133) juste le fait d'ajouter des couleurs dégradés dans les colonnes « administrations et exploitations de la page 2 » ralentissent passablement la vitesse d'exécution, il en est de même pour les images. Le phénomène peut également se produire chez vous selon les ordinateurs ou configurations de vos installations.

Je vous adresse, chers collègues du comité, mes très cordiales salutations

Olivier

APAR&T

Association des patinoires artificielles romandes et tessinoises

Pour que votre lien, adresse e-mail figu
Ainsi que vos commentaires et sug
cliquez sur la bouteille

Qui sommes-nous

Les patinoires se présentent

Le pati-infos

Les liens partenaires fournisseurs

- **Une association qui compte plus de 35 membres**
- **Elle représente les patinoires artificielles romandes et t**

COMPOSITION DU COMITE

Président	Gueissaz	Pierre	Centre de Malley	Prilly
Secrétaire	Henrioud	Claude-Alain	Patinoire du Littoral	Neuchâ
Caissier	Caclard	Alain	Centre Sportif	Leysin
Responsable Technique	Muller	Jacques	Les Vernets	Genève

- **Publie le Pati-Info** magazine d'information, paraissant en juin et décembre
- **Entretient** une base de données de ces membres.
- **Défend** les intérêts de ses membres.
- **Représente** leurs intérêts au sein et auprès de divers organisations.
- **Encourage** la recherche et le développement dans les questions de planifications.
- **Facilite** les relations entre ses membres et permet ainsi l'échange de leurs expérience.
- **Organise** des cours, pour permettre de traiter des problèmes afférent aux patinoires.
- **Veille** à promouvoir la formation professionnelle du personnel par des cours, facilite les échanges
- **Conseille** en matière de construction, transformation, achat de matériel.
- **Entretient** des relations avec son association sœur de suisse-allemande la S.P.A.S.

DATES IMPORTANTES 2003

Mercredi 23 avril	Cours de Maîtres de Glace
Jeudi 24 avril	(lieu à désigner)
Mercredi 4 juin	Assemblée Générale
	(lieu à désigner)

MOYENNE DU SONDAGE PRATIQUE SUR LES SALAIRES DANS LES PATINOIRES ROMANDES

DIRECTEUR

Moyenne sur 12 patinoires romandes. Plusieurs patinoires, étant gérées par les communes, n'ont pas de Directeur :

- Fr. 7'300.- de salaire sur 13 mois

CHEF TECHNIQUE

Moyenne sur 16 patinoires romandes. Plusieurs patinoires n'ont pas de chef technique, mais plusieurs employés tehniques.

- Fr. 5'900.- sur 13 mois

EMPLOYE TECHNIQUE QUALIFIE

Moyenne sur patinoires romandes

- Fr. 4'750.- sur 13 mois, patinoires avec un chef technique
- Fr. 5'200.- sur 13 mois, patinoires sans chef techniques

EMPLOYE TECHNIQUE NON-QUALIFIE

Moyenne sur 14 patinoires romandes

- Fr. 4'200.- sur 13 mois

SECRETAIRE

Moyenne sur 12 patinoires romandes. Plusieurs patinoires sont gérées par les communes

- Fr. 4'200.- sur 13 mois

AUXILIAIRES

Moyenne sur 10 patinoires romandes

- Fr. 20.-/h. sur 13 mois

CAISSIERES

Moyenne sur 15 patinoires romandes

- Fr. 19.-/h sur 13 mois

P.S. La moyenne est de 4 semaines de vacances par an et de 42h00 par semaine, y compris le travail en soirées et samedi-dimanche.

Sondage effectué en 1998

BURKI

JO: le scandale du patinage artistique

Sondage des salaires pratiqués dans nos patinoires romandes

Sont pris en considération, uniquement les salaires bruts, sans allocation.

1. Directeur

Formation de base :

.....

CFC oui ☐ non ☐

Autres : .....

.....

5'500.- à 6'000.- ☐
6'000.- à 6'500.- ☐
6'500.- à 7'000.- ☐
7'000.- à 7'500.- ☐
7'500.- à 8'000.- ☐
plus de 8'000.- ☐

2. Chef technique

Formation de base

.....

CFC oui ☐ non ☐

Autres : .....

.....

4'500.- à 5'000.- ☐
5'000.- à 5'500.- ☐
5'500.- à 6'000.- ☐
6'000.- à 6'500.- ☐
plus de 6'500.- ☐

3. Employé technique qualifié

Formation de base

.....

CFC oui ☐ non ☐

Autres : .....

.....

.....

3'500.- à 3'750.- ☐
3'750.- à 4'000.- ☐
4'000.- à 4'250.- ☐
4'250.- à 4'500.- ☐
4'500.- à 4'750.- ☐
4'750.- à 5'000.- ☐
5'000.- à 5'250.- ☐
5'250.- à 5'500.- ☐
plus de 5'500.- ☐

4. Employé sans qualification

Activités précédentes

.....

.....

.....

2'500.- à 2'750.- ☐
2'750.- à 3'000.- ☐
3'000.- à 3'250.- ☐
3'250.- à 3'500.- ☐
3'500.- à 3'750.- ☐
3'750.- à 4'000.- ☐
4'000.- à 4'250.- ☐
4'250.- à 4'500.- ☐
plus de 4'500.- ☐

5. Secrétaire

Formation de base
.....
CFC oui ☐ non ☐

Autres : .....
.....

2'500.- à 2'750.-	☐
2'750.- à 3'000.-	☐
3'000.- à 3'250.-	☐
3'250.- à 3'500.-	☐
3'500.- à 3'750.-	☐
3'750.- à 4'000.-	☐
4'000.- à 4'250.-	☐
4'250.- à 4'500.-	☐
plus de 4'500.-	☐

Secrétaire	à l'heure	20.- à 22.-	☐
		22.- à 23.-	☐
		23.- à 24.-	☐
		24.- à 25.-	☐
		plus de 25.-	☐

6. Auxiliaire	à l'heure	15.- à 17.-	☐
		17.- à 19.-	☐
		19.- à 21.-	☐
		21.- à 23.-	☐
		plus de 23.-	☐

7. Caissière	à l'heure	15.- à 17.-	☐
		17- à 19.-	☐
		19.- à 21.-	☐
		21.- à 23.-	☐
		plus de 23.-	☐

Depuis combien d'années êtes-vous employés dans votre patinoire ? .....

Avez-vous un 13ème salaire oui ☐ non ☐

Combien de vacances avez-vous ? .....

Nombre d'heures de travail hebdomadaire : .....

COMITE CENTRAL S.P.A.S.

Président	Daniel Piller	La Chaux-de-Fonds

Section alémanique

Président	Thomas Spengler	Schaffhouse
Secrétaire	Fredi Pargätzi	Davos
Membre	Uschi Moos	St-Moritz
Membre	Herbert Zehnder	(membre – conseil)

Section romande

Président	Pierre Gueissaz *	Prilly
Secrétaire	Claude-Alain Henrioud	Neuchâtel

* Remplace en cours de mandat Gino Croci, Saignelégier (mandat 2 ans 2001-2003)

Composition Comité Central :	7 membres 4 de Suisse alémanique 3 de Suisse romande et Tessin
Mandat 2003-2005	Nomination d'un représentant du Tessin au Comité Central

./.

COORDONNEES MEMBRES
COMITE CENTRAL

1.	Président	Daniel Piller	Patinoire des Mélèzes 2-4, chemin des Mélèzes 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. : 032/ 967.62.13

Section alémanique

2.	Président	Thomas Spengler	KSS Kunsteisbahn- und Schwimmbad- genossenschaft Postfach 31 8204 Schaffhausen Tél. : 053/ 25.96.62
3.	Secrétaire	Fredi Pargätzi	GSK / SPAS Promenade 67 7270 Davos Tél. : 081/ 415.21.12
4.	Membre	Uschi Moos	Bauamt St. Moritz Via Maistra 12 7500 St. Moritz Tél. : 081/ 833.08.88
5.	Membre	Herbert Zehnder	GSK / SPAS Promenade 67 7270 Davos Tél. : 081/ 415.21.12

Section romande

6.	Président	Pierre Gueissaz	Centre Intercommunal de Glace de Malley S.A. Ch. du Viaduc 14 1008 Prilly Tél. : 021/ 620.65.00
7.	Secrétaire	Claude-Alain Henrioud	Patinoires du Littoral Quai Robert-Comtesse 4 2000 Neuchâtel Tél. : 032/ 727.63.63

Modèle

Association avec 2 sections indépendantes avec les mêmes bases légales, mais des budgets et comptabilités séparées

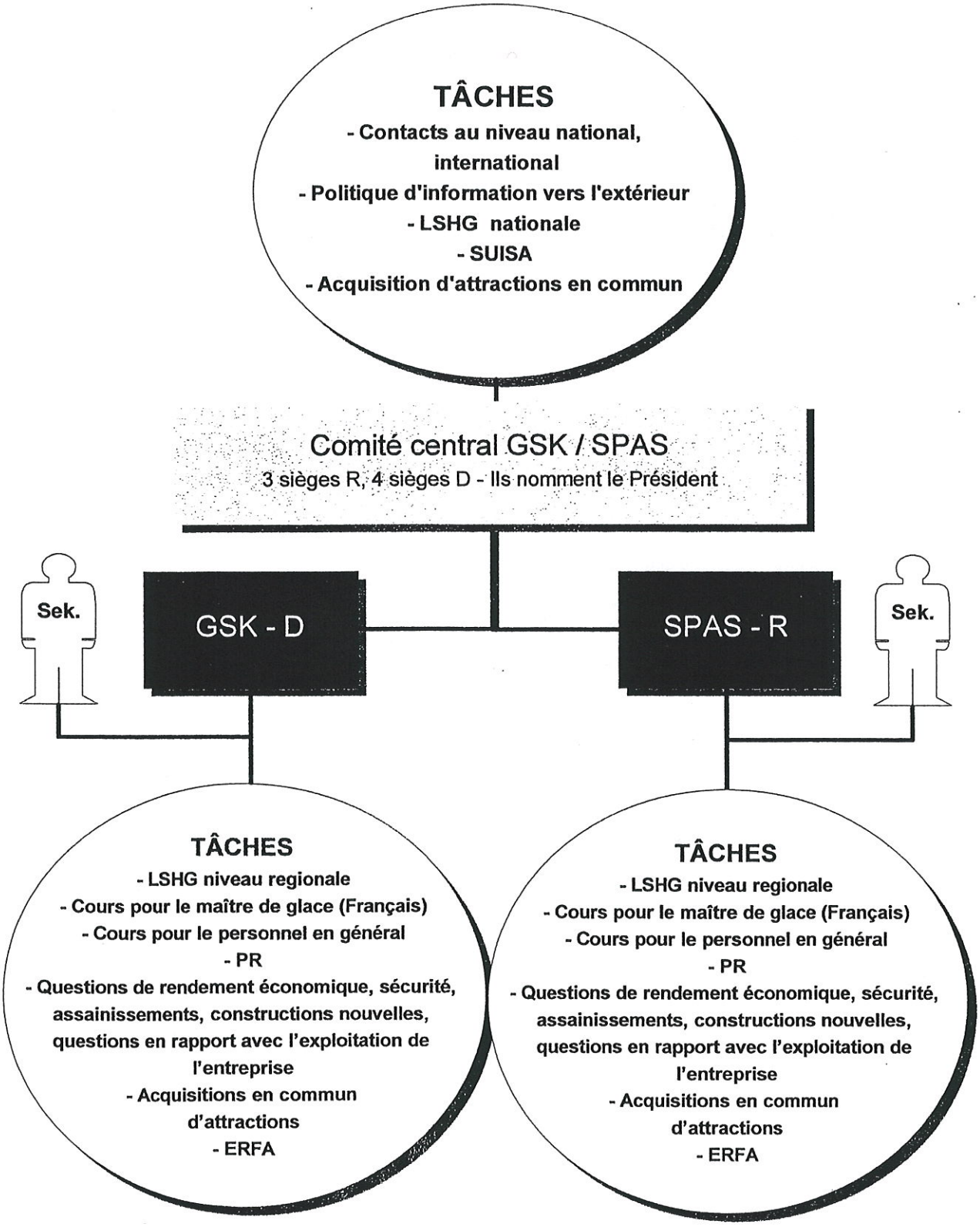

18.6.94/HZ

AINSI PARLA SCHMALTZ

par JON FERGUSON

Imagine

Il y a environ trente ans, John Lennon nous demandait d'imaginer un monde dans lequel il n'y aurait ni paradis, ni enfer, ni nations. Il demandait beaucoup.

Nous aimons notre paradis. Nous aimons notre enfer. Nous aimons nos nations.

Mais nous aimons aussi notre TV, notre internet, notre e-mail, nos portables, nos avions, nos satellites, nos McDonald's et nos ordinateurs. Que cela vous plaise ou non, ces choses sont en passe d'homogénéiser le monde. La nature — la nature humaine — a explosé.

Le rêve de Lennon va se concrétiser en partie. Les pays et les frontières vont un jour s'évanouir en un gouvernement mondial, une organisation mondiale de la justice, un passeport mondial et la liberté pour les peuples — tous les peuples — de vivre où diable ils en auront envie, où diable ils auront envie de planter leur tente. Ce sera peut-être dans cent ans. Peut-être cinquante. Peut-être mille. Mais ça arrivera. Des gens tels que Jean-Marie Le Pen ne représentent qu'un dernier sursaut pour tenter de sauver un passé moribond. Ils n'ont aucune chance face à l'avalanche technologique.

La disparition des nations changera le sport. Il n'y aura plus de joueurs étrangers. Il n'y aura plus de joueurs Bosman. Il n'y aura que des joueurs, des êtres humains.

La Ligue suisse de basketball parle à nouveau de réduire le nombre d'étrangers par équipe. Je propose que, pour une fois, les directeurs de ligue soient à la pointe et anticipe sur le futur. Laissons de côté les passeports et laissons jouer n'importe qui n'importe où. De toute façon, c'est déjà ridicule qu'un Lugano puisse gagner le titre en ayant 90% de joueurs d'origine africaine, américaine, slave... tout sauf de SCHWEIZ.

Au lieu d'être à la remorque, soyons en avance sur notre temps.

Parce que ce moment va arriver. Trop de choses se passent. L'arbitraire absurde de la race et de la nationalité va disparaître. Cet aspect de la chanson de Lennon va devenir réalité.

Et qu'en sera-t-il du ciel et de l'enfer? Ça risque de prendre un peu plus de temps. La race humaine aime trop son invention appelée le bien et le mal. Et elle aime trop son idée d'éternité. □

repelec moteurs SA.

Un service de dépannage 24 heures sur 24

079/321 35 60

En stock à Lutry :

Pompes BIRAL et circulateurs RÜTSCHI

800 moteurs électriques

Variateurs de vitesse

Démarreurs électroniques

Groupes électrogènes

Réducteurs

rep elec
moteurs s.a.

N° de téléphone pour les dépannages 24h/24h
079/652 52 36

Visitez-nous sur Internet!
Site : www.repelec.ch
E-Mail: info@repelec.ch

Repelec Moteurs SA
révise sur site ou en atelier toutes marques de pompes et de machines électriques.

Pour vous éviter les arrêts de production, nous proposons des **contrôles périodiques**. Des mesures vibratoires et électriques permettent de prévoir le 90% des pannes.

Grâce à une méthode développée par l'EPFL, nous pouvons également vous aider à réaliser des **économies d'énergie**.

Repelec Moteurs SA
1095 Lutry
Tél: 021/791 45 75
Fax: 021/791 12 47